



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



FORVIS MAZARS SA
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

CNP Assurances SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

CNP Assurances SA
4 promenade Coeur de Ville
92130 Issy-Les-Moulineaux



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



FORVIS MAZARS SA
Tour Exaltis
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

CNP Assurances SA

4 promenade Coeur de Ville 92130 Issy-Les-Moulineaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société CNP Assurances SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CNP Assurances SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des actifs financiers non cotés

Note 4.3.1 de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Afin d'honorer les engagements contractés à l'égard des assurés, votre société investit les primes perçues dans différents types de placements.</p> <p>Au 31 décembre 2024, le montant de ces placements s'élève à 275,8 milliards d'euros, ce qui représente 77% de l'actif du bilan.</p> <p>Les placements financiers non cotés, comptabilisés dans les comptes annuels au 31 décembre 2024 pour un montant de 41,4 milliards d'euros, correspondent aux actifs financiers pour lesquels l'obtention d'une cotation en temps réel est matériellement impossible.</p> <p>Les modalités d'évaluation de ces placements sont décrites dans la note "4.3.1 Opérations de placement / évaluation " de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Nous avons considéré la valorisation des actifs non cotés comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère significatif de ces actifs dont l'évaluation se base sur des méthodes actuarielles qui requièrent de la part de la direction un degré important de jugement.</p>	<p>Nous avons réalisé les diligences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprécier le dispositif de contrôle associé au processus de valorisation, notamment par la vérification de l'existence et de l'efficacité opérationnelle des contrôles réalisés par la direction ; • Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des chiffres utilisés ; • Sur la base d'un échantillon aléatoire des actifs non cotés, comparer la valorisation retenue par la société avec les dernières valorisations disponibles provenant d'experts et de gestionnaires de fonds ; • Fait appel à nos experts internes en risques et modèles de manière à réaliser un calcul indépendant et des analyses de sensibilité pour apprécier les jugements exercés par la direction ; • Apprécier le caractère approprié de l'information communiquée dans les notes afférentes aux comptes annuels.

Evaluation des provisions pour Risques Croissants (PRC) : Emprunteur/ Dépendance

Note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels

Point clé de l'audit	Réponse d'audit apportée
<p>Une provision pour risques croissants est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurances.</p> <p>Cette provision est constituée de manière prospective, par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et ceux de l'assuré aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles.</p> <p>La réglementation ne précise pas l'ensemble des paramètres à retenir pour le calcul de cette provision.</p> <p>Au 31 décembre 2024, les provisions pour risques croissants s'élèvent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 140 millions d'euros pour les contrats emprunteurs ; • 545 millions d'euros pour les contrats dépendance en viager ; <p>Comme il est indiqué dans la note 4.6 de l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions pour risques croissants dépendance en viager et emprunteur comportait un risque important d'anomalies significatives dans les comptes annuels en raison de leur sensibilité aux hypothèses suivantes retenues par la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le taux d'actualisation sur le risque de dépendance ; • Les tables d'expérience élaborées en fonction de l'observation et des analyses établies sur la base des données en portefeuille ; • Les comportements de rachats des assurés. 	<p>Nous avons étudié les modalités de mise en œuvre de la méthodologie de détermination de la provision pour risques croissants.</p> <p>Nous avons testé les contrôles clés mis en place par la direction que nous avons estimé les plus pertinents pour déterminer les coûts ayant servi de base à cette évaluation.</p> <p>Nos travaux ont consisté également avec l'aide de nos spécialistes en modélisation actuarielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprécier la conformité de la méthodologie retenue par la société avec les principes comptables applicables ; • Examiner la conception mathématique du modèle actuariel pour vérifier qu'il ne contient pas d'anomalie significative pouvant fausser le montant de la provision calculée, notamment via la réexécution de calculs ; • Apprécier le caractère approprié des hypothèses clés retenues par la société pour la détermination de la provision dont : <ul style="list-style-type: none"> - la détermination des classes homogènes de risques (maille à laquelle la mutualisation entre les provisions pour risques croissants positives et négatives calculées tête par tête est possible) en lien avec la segmentation retenue pour la tarification, - les principes et méthodologies de détermination du taux d'actualisation, - les principes et méthodologies de détermination des tables d'expérience, - les principes de détermination des coefficients de provision pour risques croissants et leur correcte application pour le calcul tête par tête. • Réaliser des analyses de sensibilité pour apprécier les jugements exercés par la direction ; • Comparer les données utilisées dans les calculs avec les statistiques de coûts passés. • Apprécier le caractère approprié de l'information communiqué dans les notes afférentes aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes des informations prudentielles relatives à la solvabilité extraites du rapport prévu par l'article L. 355-5 du code des assurances.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations d'assurance et de réassurance, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire, conformément à la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 29 mai 2017.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la directrice générale.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société CNP Assurances SA par l'assemblée générale du 22 avril 2022 pour le cabinet KPMG SA et du 18 mai 1998 pour le cabinet FORVIS MAZARS SA.

Au 31 décembre 2024, le cabinet KPMG SA était dans la troisième année de sa mission sans interruption et le cabinet FORVIS MAZARS SA dans la vingt-septième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit et des risques

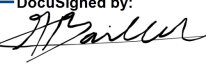
Nous remettons au Comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit et des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

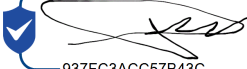
Paris la Défense, le 21 mars 2025

KPMG S.A.

DocuSigned by:

6FFB91E0678A42C...

Anthony BAILLET

Associé

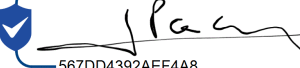
DocuSigned by:

937FC3ACC57B43C...

Pierre PLANCHON

Associé

Courbevoie, le 21 mars 2025

FORVIS MAZARS SA

DocuSigned by:

567DD4392AEF4A8...

Jean-Claude PAULY

Associé

CNP Assurances

Société anonyme

Au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré

Siège social : 4 promenade Cœur de Ville, 92130 Issy-Les-Moulineaux (France)

341 737 062 R.C.S. Nanterre – Entreprise régie par le code des assurances APE : 6511 Z.

Comptes annuels

au 31 décembre 2024

Sommaire

I.	Bilan au 31 décembre 2024	3
II.	Comptes de résultat au 31 décembre 2024	5
II.1.	Compte de résultat technique non-vie	5
II.2.	Compte de résultat technique vie	6
II.3.	Compte de résultat non technique	7
III.	Engagements reçus et donnés	7
IV.	Annexe aux comptes annuels	8
Note 1	Faits caractéristiques de l'exercice 2024	8
1.1	CNP Assurances SA annonce la signature d'un contrat de cession de sa filiale CNP Cyprus Insurance Holdings à Hellenic Bank Public Company Ltd	8
1.2	CNP Assurances SA signe un accord de distribution exclusif avec Banco de Brasília	8
1.3	participation de CNP Assurances dans cnp unicredit vita	9
1.4	Emission d'une obligation subordonnée tiers 2	9
Note 2	Événements significatifs postérieurs à la clôture 2024	9
Note 3	Changements de méthode comptable	9
Note 4	Principes et méthodes comptables	10
4.1	Fonds propres	10
4.2	Actifs incorporels	10
4.3	Opérations de placement	10
4.4	Actifs corporels	15
4.5	Assurance vie et capitalisation	16
4.6	Assurance invalidité accident maladie	17
4.7	Réassurance	17
4.8	Comptes de tiers et de régularisation	17
4.9	Avantages au personnel	17
4.10	Frais d'acquisition et de gestion	18
4.11	Provision collective de diversification différée	18
4.12	Provision technique spéciale complémentaire du régime L. 441-1	19
4.13	Provision pour risques et charges	19
4.14	Fiscalité	19
4.15	Consolidation	20
Note 5	Postes du bilan	21
5.1	Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation	21
5.2	Placements	22
5.3	Créances et dettes ventilées selon leur durée	24
5.4	Participations et entreprises liées	25
5.5	Composition de l'actionnariat	46
5.6	Réserves, fonds propres, réévaluation	46
5.7	Autres informations sur le bilan	47
5.8	Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance	48
5.9	Provision pour risque d'exigibilité	49
5.10	Ventilation des provisions techniques issues des contrats L441	49
Note 6	Compte de résultat	49
6.1	Ventilation des produits et charges de placements	49
6.2	Ventilation des produits et charges des opérations techniques	50
6.3	Charges de personnel	52
6.4	Commissions	52
6.5	Ventilation des opérations exceptionnelles et non techniques	52
6.6	Charges d'impôts	52
6.7	Participation des assurés aux résultats techniques et financiers	53
6.8	Effectif	53
6.9	Rémunération des dirigeants	54
6.10	Chiffre d'affaires par secteur géographique	54
6.11	Honoraires des commissaires aux comptes	55
Note 7	Engagements hors bilan	55
Note 8	Renseignements relatifs aux passifs subordonnés	56

I. Bilan au 31 décembre 2024

I.1. ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023	Évolution
Actifs incorporels	5.1	50 887	55 243	-7,9%
Placements *		275 786 707	280 161 975	-1,6%
Terrains et constructions	5.1	12 847 035	12 912 793	-0,5%
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	5.1 et 5.4.1	21 305 618	21 387 278	-0,4%
Autres placements		240 983 667	245 320 035	-1,8%
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	5.2.1	650 388	541 869	20,0%
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	5.2.1	57 653 765	51 625 607	11,7%
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques		11 037 923	11 229 436	-1,7%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		0	0	100,0%
Provisions d'assurance vie		8 178 885	8 438 460	-3,1%
Provisions pour sinistres vie		232 895	234 368	-0,6%
Provisions pour sinistres non-vie		390 375	391 993	-0,4%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		194 478	246 713	-21,2%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		0	0	100,0%
Provisions d'égalisation		4 668	4 908	-4,9%
Autres provisions techniques vie		0	0	100,0%
Autres provisions techniques non-vie		84 897	81 412	4,3%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		1 951 725	1 831 582	6,6%
Créances	5.3	7 840 772	7 508 311	4,4%
Créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	1 791 068	2 529 565	-29,2%
Primes acquises non émises	5.3	1 200 786	2 020 762	-40,6%
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	5.3	590 282	508 803	16,0%
Créances nées d'opérations de réassurance	5.3	83 540	96 072	-13,0%
Autres créances	5.3	5 966 164	4 882 674	22,2%
Personnel	5.3	41	660	-93,8%
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5.3	684 761	520 944	31,4%
Débiteurs divers	5.3	5 281 361	4 361 070	21,1%
Autres actifs		368 651	550 963	-33,1%
Actifs corporels d'exploitation		135 607	140 327	-3,4%
Comptes courants et caisse		227 826	405 418	-43,8%
Actions propres	5.5.2	5 218	5 218	0,0%
Comptes de régularisation actif	5.7.1 et 5.7.2	5 426 377	5 521 467	-1,7%
Intérêts et loyers acquis non échus	5.7.1 et 5.7.2	1 782 601	1 720 538	3,6%
Frais d'acquisition reportés	5.7.1 et 5.7.2	1 837	307	498,7%
Autres comptes de régularisation	5.7.1 et 5.7.2	3 641 939	3 800 622	-4,2%
TOTAL ACTIF		358 165 083	356 653 003	0,4%

* total des actifs non cotés 41,4 Md€

I.2. PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2024	31/12/2023	Évolution
Capitaux propres	5.6	13 731 163	14 096 604	-2,6%
Capital social	5.5.1 et 5.6	686 618	686 618	0,0%
Primes liées au capital social	5.6	1 736 332	1 736 332	0,0%
Réserves de réévaluation	5.6	38 983	38 983	0,0%
Autres réserves	5.6	6 106 817	6 122 518	-0,3%
Report à nouveau	5.6	3 159 916	3 844 121	-17,8%
Résultat de l'exercice	5.6	2 002 497	1 668 032	20,1%
Passifs subordonnés	8	8 729 818	8 660 723	0,8%
Provisions techniques brutes		232 650 790	234 764 547	-0,9%
Provisions pour primes non acquises et risques en cours		38 536	38 602	-0,2%
Provisions d'assurance vie	5.8	209 149 341	209 728 038	-0,3%
Provisions pour sinistres vie		4 566 182	4 832 911	-5,5%
Provisions pour sinistres non-vie		4 774 400	4 958 220	-3,7%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes vie		11 839 136	13 045 526	-9,2%
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes non-vie		5 323	7 121	-25,2%
Provisions pour égalisation		416 228	378 828	9,9%
Autres provisions techniques vie		289 107	303 193	-4,6%
Autres provisions techniques non-vie		1 572 537	1 472 109	6,8%
Provisions techniques des contrats en unités de compte		57 768 057	51 963 678	11,2%
Provisions pour risques et charges	5.7.3	107 956	87 994	22,7%
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	5.3	10 013 174	10 204 419	-1,9%
Autres dettes	5.3	33 116 043	35 032 832	-5,5%
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5.3	621 980	547 998	13,5%
Dettes nées d'opérations de réassurance	5.3	544 800	535 272	1,8%
Dettes envers des établissements de crédit	5.3	455 417	302 867	50,4%
Autres dettes	5.3	31 493 846	33 646 694	-6,4%
<i>Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</i>	5.3	10 381 538	8 936 286	16,2%
<i>Personnel</i>	5.3	426 543	390 380	9,3%
<i>État, sécurité sociale et collectivités publiques</i>	5.3	825 540	852 891	-3,2%
<i>Créanciers divers</i>	5.3	19 860 225	23 467 136	-15,4%
Comptes de régularisation passif	5.7.1 et 5.7.2	2 048 081	1 842 207	11,2%
TOTAL PASSIF		358 165 083	356 653 003	0,4%

II. Comptes de résultat au 31 décembre 2024

II.1. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE

Compte technique non-vie (en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023		Évolution
	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes acquises	6.10	1 971 616	-72 143	1 899 473	1 884 146	0,8%
Primes		1 970 054	-72 143	1 897 911	1 881 190	0,9%
Variation des primes non acquises et risques en cours		1 562	0	1 562	2 956	-47,2%
Produit des placements alloués		146 985	0	146 985	147 534	-0,4%
Autres produits techniques		8 397	0	8 397	14 502	-42,1%
Charges des sinistres		-1 155 673	19 684	-1 135 990	-1 266 044	-10,3%
Prestations et frais payés		-1 417 558	21 380	-1 396 178	-1 347 224	3,6%
Charges des provisions pour sinistres		261 885	-1 696	260 189	81 180	220,5%
Charges des autres provisions techniques		-77 762	3 485	-74 278	-35 899	106,9%
Participation aux résultats	6.7	-102 073	0	-102 073	-69 160	47,6%
Frais d'acquisition et d'administration		-513 142	20 177	-492 965	-617 818	-20,2%
Frais d'acquisition		-408 712	0	-408 712	-513 555	-20,4%
Frais d'administration		-104 430	0	-104 430	-122 722	-14,9%
Commissions reçues des réassureurs		0	20 177	20 177	18 460	9,3%
Autres charges techniques		-26 201	0	-26 201	-29 130	-10,1%
Variation de la provision pour égalisation		-27 230	-239	-27 469	-13 852	98,3%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	6.2	224 917	-29 037	195 880	14 278	1271,9%

II.2. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

Compte technique vie (en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023		Évolution
	Notes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes	
Primes	6.10	18 758 101	-389 200	18 368 901	17 882 132	2,7%
Produits des placements	6.1	10 109 020	-213 144	9 895 877	10 563 488	-6,3%
Revenus des placements	6.1	5 722 301	-213 144	5 509 157	6 307 186	-12,7%
Autres produits des placements	6.1	325 452	0	325 452	-182 496	-278,3%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	4 061 267	0	4 061 267	4 438 797	-8,5%
Ajustements ACAV (plus-values)		5 818 211	-98 122	5 720 089	7 434 274	-23,1%
Autres produits techniques		59 072	-31	59 041	52 926	11,6%
Charges des sinistres		-19 434 200	648 236	-18 785 964	-19 950 591	-5,8%
Prestations et frais payés		-19 701 562	649 709	-19 051 853	-20 222 380	-5,8%
Charges des provisions pour sinistres		267 362	-1 473	265 889	271 789	-2,2%
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques		1 426 508	-141 538	1 284 970	2 246 345	-42,8%
Provisions d'assurance vie	5.8	7 339 785	-261 263	7 078 522	10 318 233	-31,4%
Provisions sur contrats en unités de compte		-5 917 191	120 143	-5 797 048	-8 124 076	-28,6%
Autres provisions techniques		3 914	-418	3 496	52 188	-93,3%
Participation aux résultats	6.7	-5 442 690	11 296	-5 431 394	-5 732 841	-5,3%
Frais d'acquisition et d'administration		-2 269 196	89 886	-2 179 310	-2 056 439	6,0%
Frais d'acquisition		-906 525	0	-906 525	-830 651	9,1%
Frais d'administration		-1 362 671	0	-1 362 671	-1 316 565	3,5%
Commissions reçues des réassureurs		0	89 886	89 886	90 777	-1,0%
Charges des placements	6.1	-3 431 196	5 465	-3 425 731	-4 222 318	-18,9%
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	6.1	-1 117 823	0	-1 117 823	-1 099 052	1,7%
Autres charges des placements	6.1	-1 493 679	5 465	-1 488 214	-1 256 158	18,5%
Pertes provenant de la réalisation de placements	6.1	-819 694	0	-819 694	-1 867 108	-56,1%
Ajustement ACAV (moins-values)		-3 156 544	32 965	-3 123 579	-4 149 132	-24,7%
Autres charges techniques		-299 050	-27	-299 076	-274 372	9,0%
Produits des placements transférés		0	0	0	0	100,0%
RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	6.2	2 138 036	-54 212	2 083 824	1 793 472	16,2%

II.3. COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

Compte non technique (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023	Évolution
Résultat technique de l'assurance non-vie	6.2	195 880	14 278	1271,9%
Résultat technique de l'assurance vie	6.2	2 083 824	1 793 472	16,2%
Produits des placements	6.1	649 400	718 414	-9,6%
Revenu des placements	6.1	361 529	428 946	-15,7%
Autres produits des placements	6.1	21 357	-12 411	-272,1%
Profits provenant de la réalisation des placements	6.1	266 514	301 879	-11,7%
Produits des placements alloués		0	0	100,0%
Charges des placements	6.1	-224 808	-287 156	-21,7%
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	6.1	-73 355	-74 746	-1,9%
Autres charges des placements	6.1	-97 662	-85 430	14,3%
Pertes provenant de la réalisation des placements	6.1	-53 791	-126 980	-57,6%
Produits des placements transférés		-146 985	-147 534	-0,4%
Autres produits non techniques	6.5	12 886	17 391	-25,9%
Autres charges non techniques	6.5	-49 519	-86 021	-42,4%
Résultat exceptionnel	6.5	-22 278	-21 948	1,5%
Produits exceptionnels	6.5	38 534	9 077	324,5%
Charges exceptionnelles	6.5	-60 812	-31 026	96,0%
Participation des salariés		-26 724	-30 662	-12,8%
Impôts sur les bénéfices	6.6	-469 180	-302 202	55,3%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		2 002 497	1 668 032	20,1%

III. Engagements reçus et donnés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
1. Engagements reçus		186 680 788	158 291 059
1a. Engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	182 975 797	155 168 046
1b. Autres engagements reçus		3 704 991	3 123 014
2. Engagements donnés		68 371 181	45 830 753
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		11 383 470	11 383 755
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente		5 294	4 977
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus *	7	40 498 523	19 217 680
2d. Autres engagements donnés		16 483 893	15 224 341
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires		999 267	1 121 235

* Le détail des engagements liés aux instruments financiers à terme figure en note 7

IV. **Annexe aux comptes annuels**

CNP Assurances, société anonyme de droit français à conseil d'administration, régie notamment par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du code de commerce, au capital de 686 618 477 €, est agréée, conformément à l'article « 2 - Objet » des statuts de la Société, pour :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurances.

À cet effet, elle peut :

- détenir des participations dans des entreprises dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social et plus généralement ;
- effectuer toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Note 1 **Faits caractéristiques de l'exercice 2024**

1.1 **CNP ASSURANCES SA ANNONCE LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION DE SA FILIALE CNP CYPRUS INSURANCE HOLDINGS A HELLENIC BANK PUBLIC COMPANY LTD**

En date du 25 avril 2024, CNP Assurances est entré en négociation exclusive dans l'optique de céder sa filiale Chypriote d'assurance vie CNP Cyprus Insurance Holdings au profit de Hellenic Bank Public Company Ltd. Le montant de la cession est fixé à 182 millions d'euros.

CNP Cyprus Insurance Holdings (CIH) exerce des activités d'assurance vie et non-vie à Chypre. CIH comprend notamment CNP Cyprialife, CNP Asfalistiki, CNP Zois et CNP Cyprus Properties.

Au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de CIH représentait moins de 1% de l'ensemble du Groupe

La réalisation de la transaction reste soumise à différentes conditions suspensives, dont notamment l'obtention des autorisations des autorités réglementaires compétentes en matière prudentielle. Sous réserve de l'obtention de ces autorisations, le closing de l'opération devrait intervenir au cours du premier trimestre 2025.

1.2 **CNP ASSURANCES SA SIGNE UN ACCORD DE DISTRIBUTION EXCLUSIF AVEC BANCO DE BRASILIA**

Le 1er juillet 2024, CNP Consórcio et CNP Capitalização, entités de la marque CNP Seguradora, toutes deux filiales de CNP Assurances au Brésil, ont signé un accord exclusif d'une durée de 20 ans pour la distribution de leurs produits respectifs dans le réseau de Banco de Brasília (BRB), la principale institution financière du district fédéral de Brasília. Ce nouvel accord fait partie de l'ambition du groupe CNP Assurances de développement au Brésil à travers sa marque CNP Seguradora, tout en ayant pour objectif d'accompagner ce nouveau partenaire dans son développement à travers le pays.

Selon les termes de cet accord, les produits consórcio de CNP Consórcio et les produits épargne de CNP Capitalização seront distribués en exclusivité pendant 20 ans par Banco de Brasilia auprès de ses 7,8 millions de clients.

Le paiement de cet accord s'élève à un montant estimé à 150 MBRL. L'échéancier de paiement est conditionné à l'atteinte d'objectifs commerciaux et s'établit de la façon suivante :

- 100 MBRL versés à l'initiation du contrat,
- 20 MBRL seraient versés en année 3 puis
- 30 MBRL résiduels en année 5.

3ème assureur brésilien, CNP Assurances, poursuit son développement au Brésil en s'appuyant sur deux modèles de distribution :

- Un partenariat historique et exclusif avec Caixa Econômica Federal
- Un modèle ouvert via les filiales à 100% de CNP Assurances sous la marque CNP Seguradora, distribuant avec différents partenaires des produits de prévoyance-santé, soins dentaires, épargne et CONSÓRCIO.

1.3 PARTICIPATION DE CNP ASSURANCES DANS CNP UNICREDIT VITA

CNP Assurances prend acte de la décision du conseil d'administration d'UniCredit d'exercer son option d'achat sur l'intégralité des titres détenus par CNP Assurances (51%) dans leur co-entreprise italienne CNP UniCredit Vita (CUV). Cette option est exerçable conformément aux termes et conditions de leur pacte d'actionnaires et la réalisation de l'opération envisagée est assujettie à l'obtention des autorisations réglementaires usuelles.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2024 par CUV était de 3,5 milliards d'euros (soit 10% du total Groupe) pour un résultat consolidé de 42,5 millions d'euros (soit 3% du total Groupe). CNP Assurances est fière du chemin parcouru avec Unicredit et de la réussite de leur co-entreprise.

CNP Assurances maintient sa dynamique de développement en Italie via sa filiale à 100%, CNP Vita Assicura, qui a réalisé en 2024 une activité équivalente à celle de CUV avec un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros (soit 9% du total Groupe) pour un résultat consolidé de 38,4 millions d'euros (soit 2% du total Groupe). En 2024, la signature d'une dizaine d'accords commerciaux permet de consolider cette activité.

1.4 EMISSION D'UNE OBLIGATION SUBORDONNEE TIER 2

CNP Assurances a finalisé avec succès l'émission d'une dette subordonnée Tier 2 pour un montant de 500 Millions d'euros le 10 juillet 2024. Il s'agit d'obligations de maturité 30 ans remboursables au gré de l'émetteur à partir de 9,5 ans portant intérêt au taux fixe de 4,875 % jusqu'au 16 juillet 2034. Cette émission constitue du capital réglementaire Tier 2 conformément à la directive Solvabilité 2.

Les titres sont notés BBB+ par Standard & Poor's et A3 par Moody's.

Cette émission permet à CNP Assurances de préparer les prochaines arrivées à échéance obligataires.

Note 2 | Événements significatifs postérieurs à la clôture 2024

Néant

Note 3 | Changements de méthode comptable

Néant

Note 4 | Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés en conformité avec le règlement de l'ANC n°2015-11 du 26 novembre 2015 et suivants relatifs aux comptes annuels des entreprises d'assurances, et avec les dispositions du code des assurances.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre.

CNP Assurances est l'entité consolidante du groupe CNP Assurances, regroupant CNP Assurances et ses filiales.

4.1 FONDS PROPRES

4.1.1 Capitaux propres

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

Les entreprises françaises d'assurances sont tenues de constituer dans leurs comptes annuels une réserve de capitalisation en vue de maintenir leurs revenus financiers obligatoires relevant de l'article R. 343-9, indépendamment des plus ou moins-values réalisées. Cette réserve, constituée en franchise d'impôt jusqu'au 1^{er} janvier 2010, était alimentée par les plus-values réalisées sur les cessions d'obligations et reprise symétriquement en cas de réalisation de moins-values sur ce type d'actifs. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les versements et prélèvements à la réserve de capitalisation en cas de plus ou moins-values de réalisation sont effectués nets de l'effet d'impôt à payer.

4.1.2 Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances sont inscrites dans le poste « autres actifs ».

4.2 ACTIFS INCORPORELS

Pour l'évaluation et la comptabilisation de ses actifs incorporels, qu'il s'agisse des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des progiciels métiers ou des licences achetées, CNP Assurances applique dans ses comptes annuels le livre I titre II chapitre I section 3 du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La durée d'amortissement correspond à la meilleure estimation de la durée d'utilité pour l'entreprise. Elle est de cinq ou huit ans.

Les amortissements relatifs aux logiciels développés en interne sont pratiqués à compter de la date réelle de mise en exploitation du logiciel. Les licences sont amorties à compter de leur date d'acquisition.

Les actifs qui ne sont plus utilisés par l'entreprise sont mis au rebut.

4.3 OPERATIONS DE PLACEMENT

4.3.1 Évaluation

Les placements sont évalués à leur valeur historique d'acquisition, nette de frais d'acquisition à l'exception :

- des placements affectés à des contrats libellés en unités de compte qui font l'objet d'une réévaluation à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire, conformément à l'article 222-5 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015. Les engagements techniques relatifs à ces contrats sont réestimés corrélativement ;
- des placements réévalués dans le cadre de régimes légaux.

Placements immobiliers

Conformément au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptables du 5 juin 2014, CNP Assurances enregistre les immeubles par composant sur la base du coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

CNP Assurances a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les dépenses d'entretien sont immobilisées par composant, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'elles puissent être estimées de façon fiable.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Les revenus locatifs courus sont enregistrés au compte de résultat.

Pour déterminer la ventilation par composant du coût amorti de chaque immeuble, une approche forfaitaire a été retenue consistant à définir des pourcentages de ventilation forfaitaire des catégories de composants observées sur des immeubles de référence (huit catégories) :

- habitations « haussmannien » ;
- habitations « intermédiaire et récent » ;
- bureaux « ancien » ;
- bureaux « intermédiaire et récent » ;
- centres commerciaux et cinémas ;
- locaux d'activité ;
- Immeubles de Grande Hauteur « habitation » ;
- Immeubles de Grande Hauteur « bureaux ».

Les pourcentages de composants correspondent à la moyenne observée sur les immeubles de référence pour chacune des huit catégories.

Les agencements ont été réaffectés par composant compte tenu de leurs poids peu significatifs.

Placements actions

Les actions sont enregistrées à leur prix d'achat hors frais et leurs revenus sont comptabilisés en résultat à leur date de mise en paiement, hors avoir fiscal qui est déduit de la charge d'impôt sur le bénéficiaire.

Obligations, prêts et titres assimilés

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leur prix d'achat diminué des revenus courus. Les revenus courus à la date de clôture relatifs à ces valeurs sont intégrés au compte de résultat.

La différence entre le prix de remboursement des titres et leur prix d'achat hors coupon couru fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des titres pour l'ensemble des portefeuilles. Cette modalité est appliquée, que la différence soit positive ou négative. Le calcul de l'étalement est effectué de façon actuarielle pour les titres à taux fixe et de façon linéaire pour les titres à taux variable.

En application de l'article 122-1 du règlement n° 2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015, ce calcul est effectué pour l'ensemble des valeurs amortissables, qu'elles soient classées en R. 343-9 ou en R. 343-10 du code des assurances.

4.3.2 Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre : 50 ans ;
- façade et toiture 30 ans sauf pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas : 20 ans ;
- installations générales techniques : 20 ans ;
- agencements : 10 ans.

4.3.3 Dépréciation des immeubles et valeurs mobilières titre par titre

Les provisions pour dépréciation sont constituées en conformité avec le livre I titre II chapitre 3 du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015.

Valeurs mobilières classées en R. 343-9 du code des assurances

En application de l'article 123-1, CNP Assurances apprécie « s'il existe un risque avéré de crédit résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale du titre et si la perte de valeur peut être estimée de façon fiable ».

Les titres de dettes classés en R. 343-9 sont provisionnés dès lors qu'un risque avéré de défaut de l'émetteur est identifié. La perte potentielle due à la dégradation du risque émetteur fait l'objet d'une estimation par la Société sur la base d'une analyse multicritère. En cas de retour à meilleure fortune, la provision est reprise à due concurrence de l'amélioration du risque.

Valeurs relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances

Les valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances sont provisionnées selon les dispositions prévues par l'article 123-7 du règlement ANC n° 2015-11. Le règlement définit le principe général d'une dépréciation différenciée selon l'horizon de détention, en distinguant le risque de crédit des autres risques liés aux évolutions du marché.

Lorsque l'organisme d'assurance a l'intention et la capacité de détenir les valeurs amortissables visées à l'article R.343-10 du Code des assurances jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul risque de crédit ; en l'absence de risque avéré, aucune moins-value latente liée à une hausse des taux sans risque n'est provisionnée dans les comptes de l'organisme.

Lorsque l'organisme d'assurance n'a pas l'intention ou la capacité de détenir ces mêmes placements jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré.

Immeubles

Les pertes de valeur font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant les composants terrain et gros œuvre des immeubles concernés. À chaque clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée.

Un des indices est une perte de valeur de l'immeuble de plus de 20 % par rapport à son coût. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit CNP Assurances à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné.

La valeur recouvrable est égale :

- pour les placements devant être cédés à brève échéance, à la valeur vénale, telle qu'elle ressort de l'expertise obligatoire;
- pour les placements étant conservés, à la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus.

Valeurs mobilières classées en R. 343-10 du Code des assurances

a) Critères de présomption d'une dépréciation à caractère durable

Les critères retenus pour déterminer s'il y a un indice de dépréciation durable sont adaptés en fonction de la nature et du niveau de risque des actifs concernés :

Titres de participation classés en R. 343-10

Est considéré comme indice de dépréciation durable l'existence d'un faisceau d'indices de perte de valeur de la participation, intégrant par exemple des éléments de résultat durablement négatifs ou des données prévisionnelles issues des plans d'activité.

Autres titres non amortissables classés en R. 343-10

L'article 123-10 précise qu'un des critères de présomption de dépréciation durable est la baisse significative de la valeur de marché du placement sur une longue période, alors que le marché dans son ensemble se comporte autrement ; les actions françaises dont la moins-value latente calculée par rapport à sa valeur comptable est supérieure à 20 % sont présumées durablement dépréciées. Lorsque les marchés sont très volatils, ce critère est porté de 20 % à 30 %. Ces règles sont transposées autant que de besoin et adaptées aux caractéristiques des placements concernés, notamment pour ce qui concerne les OPCVM et les valeurs étrangères.

Depuis 2012, CNP Assurances a choisi de ramener le critère de présomption de dépréciation à caractère durable à 20 % de moins-value latente. Ce critère s'applique aussi bien aux titres de source française ou étrangère.

Doivent faire également l'objet d'un examen, les titres :

- pour lesquels une provision a déjà été constituée ;
- qui recèlent des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement ;
- qui ont affiché de manière permanente au cours du dernier semestre une décote d'au moins 30 % en cas de forte volatilité ;
- présentant à la date d'inventaire une décote supérieure à 50 % par rapport à leur prix de revient ou présentant post-clôture des variations anormales, ou encore pour lesquelles CNP Assurances disposerait d'une appréciation défavorable.

Titres amortissables classés en R. 343-10

En application de l'article 123-7 1°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur maturité ont été dépréciées uniquement en cas de risque de crédit avéré.

En application de l'article 123-7 2°, les valeurs amortissables classées en R. 343-10 que CNP Assurances n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à leur maturité, ont été dépréciées en analysant l'ensemble des risques identifiés en fonction de l'horizon de détention envisagé.

b) Montant de la provision

Dans tous les cas, le montant de la provision correspond à la différence entre la valeur au bilan et la valeur recouvrable.

Si la cession est envisagée à court terme, la valeur recouvrable est la valeur de marché.

Dans le cas où la Société a l'intention et la capacité de détenir les placements, en se référant notamment à la stabilité des engagements au passif et à la politique de rotation de l'actif, la valeur recouvrable prendra en compte l'horizon de détention.

La valeur recouvrable des titres de participation prend en compte les spécificités de chaque société notamment en termes de perspectives de résultat et de données prévisionnelles issues des plans d'activité. Elle est établie en fonction de la valeur d'utilité des titres et selon une approche multicritère, dans une approche long terme.

Pour les autres actions et parts d'OPCVM, la valeur recouvrable est établie par référence à la juste valeur appréciée selon une approche multicritère, capitalisée au taux sans risque auquel s'ajoute une prime de risque prudemment estimée (le taux de capitalisation correspondant au taux TME + 500 points de base), ou à défaut la moyenne de marché du dernier mois considéré, sur la durée de détention probable des actifs correspondants. La durée de détention tient compte de la capacité de la Société à conserver ces placements financiers et des intentions de détention de la Société.

CNP Assurances a comptabilisé au 31 décembre 2024 une provision pour dépréciation à caractère durable de 1 200 M€ pour les actions et OPCVM.

4.3.4 Dépréciation globale des immeubles, actions et titres assimilés

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité figurant au passif du bilan.

En application des dispositions de l'article R. 343-5 du code des assurances modifiant certaines règles d'investissement des entreprises d'assurances, cette provision est constituée lorsque la valeur globale d'une part, des actifs amortissables relevant de l'article R. 343-10 du code des assurances que l'entreprise n'a pas l'intention ou n'a pas la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et, d'autre part, des actifs non amortissables classés en R. 343-10 est en moins-value latente conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

CNP Assurances a opté pour l'option d'étalement de la PRE selon les dispositions reprises dans l'article R. 343-6 du code des assurances.

Les hypothèses relatives à l'évaluation de la durée des passifs définie par l'article A. 343-1-2 du code des assurances sont les suivantes : projections année par année des flux de prestations (rachats, rachats partiels et décès) sur une période de 50 années. Les échéances de prestations peuvent être amenées à évoluer pour de multiples raisons, notamment du fait des options de rachats portées par l'assuré. Par ailleurs, aucun effet d'actualisation n'a été pris en compte. La durée a été bornée par huit et arrondie afin d'obtenir un nombre entier.

Sur la base de cette durée, la PRE est étalée sur huit ans. Le report de charge est constaté en produit non technique au crédit du compte de produit non technique « 753 - variation de PRE restant à constater » par le débit du compte « 379 - PRE restant à constater ». Il en est fait mention dans les annexes des états financiers (annexe 5.9).

Conformément à l'article R. 322-6 du code des assurances, le report de charge constitué en vertu de l'article R. 343-6 est déduit du bénéfice distribuable mentionné à l'article L. 232-11 du code de commerce. Il est également déduit du bénéfice défini au deuxième alinéa de l'article L. 232-12 du même code.

Valeur de réalisation

Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

- les valeurs mobilières et titres cotés sont retenus pour le cours moyen calculé sur les 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours avant cette date ;
- les actions de SICAV et les parts de FCP sont retenues pour la moyenne des prix de rachat publié au cours des 30 derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par la commission de contrôle des assurances. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert ; la valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et le prix de vente net déterminé selon l'expertise annuelle à laquelle procède CNP Assurances pour son patrimoine immobilier ;
- les titres non cotés sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

La PRE est calculée sur la base des cours moyens du mois de décembre conformément à l'article R. 343-5 du code des assurances.

Par ailleurs, sont comprises dans la base de calcul de la PRE « les moins-values latentes des opérations sur instruments financiers à terme prévues aux articles R. 332-45 à R. 332-47 ayant comme sous-jacents les actifs mentionnés à l'article R. 343-10 ». Ces moins-values latentes sont prises en compte à hauteur de la partie excédant la valeur des titres ou espèces donnés en garantie. Les plus-values latentes ne sont prises en compte que si elles sont garanties dans les conditions prévues à l'article R. 332-56, c'est-à-dire s'il existe une convention-cadre entre l'émetteur et le détenteur de l'IFT avec collatéralisation des plus ou moins-values latentes.

Les autres IFT non garantis par un collatéral sont exclus de l'évaluation des plus ou moins-values latentes non couvertes par des provisions.

4.3.5 Cessions et échanges

Les plus et moins-values de cessions sur les placements sont calculées selon le mode FIFO sur la base d'un portefeuille unique conformément à la réglementation.

Elles sont enregistrées au compte de résultat à la date de leur réalisation définitive.

La plus ou moins-value constatée dans le cadre d'une OPE est calculée sur la base de l'estimation la plus sûre du titre, qui peut correspondre :

- soit à la moyenne des cours de la société initiatrice de l'offre, sur une période comprise entre la date de lancement de l'offre et la date de l'échéance ;

- soit au cours de Bourse (cours de clôture) de la date de publication des résultats de l'offre par l'autorité compétente.

4.3.6 Allocation des produits financiers

CNP Assurances étant une entreprise mixte, le mécanisme d'allocation et de transfert des produits nets des placements s'effectue de la manière suivante :

- enregistrement au compte de résultat technique vie de la seule rémunération financière des provisions techniques vie ;
- enregistrement au compte de résultat non technique de la rémunération des capitaux propres et de celles des provisions techniques non vie ;
- transfert du compte de résultat non technique au compte de résultat technique non vie de la rémunération des provisions techniques non vie.

4.3.7 Conversion des opérations en devises

CNP Assurances applique les dispositions du titre IV du livre II du règlement n°2015-11 de l'ANC relatif au traitement comptable des opérations réalisées en devises des entreprises régies par le code des assurances.

Sont considérées comme des opérations en devises :

- les charges facturées ou contractuellement libellées en devises ;
- les produits facturés ou contractuellement libellés en devises ;
- les provisions techniques libellées en devises en application de l'article R. 343-2 du code des assurances ;
- les dettes et emprunts de toute nature libellés en devises ;
- les créances et prêts de toute nature libellés en devises ;
- les acquisitions, cessions et autres opérations sur immeubles localisés dans des États où les transactions s'effectuent normalement dans une monnaie autre que l'euro, et sur parts de sociétés immobilières non cotées détenant de tels immeubles, à proportion de la valeur de ces immeubles ;
- les opérations sur titres de créances non amortissables, et titres de propriété ou assimilés autres que les titres de propriétés immobilières mentionnés ci-dessus lorsque la monnaie de négociation n'est pas l'euro ;
- les engagements pris ou reçus lorsque la réalisation de l'engagement constituerait une opération en devises au sens du présent article ;
- les amortissements, dépréciations et provisions ainsi que les remboursements se rapportant à des opérations en devises au sens du présent article.

Ces opérations sont enregistrées dans leur devise de négociation ou de règlement dans chacune des comptabilités devises (utilisation d'une comptabilité plurimonnaire), conformément à l'article 241-2 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

CNP Assurances applique l'article 241-5 de ce même règlement et distingue :

- les opérations portant sur des actifs ou passifs générant une position de change dite « structurelle » concernant principalement en assurance et réassurance les titres de participations stratégiques négociés en devises, les dotations en devises aux succursales et le financement en devises de ces titres et dotations. Ces éléments ne sont pas destinés à être réalisés, par conséquent leur valorisation ne doit pas être affectée par la volatilité des cours de change ;
- les opérations générant une position de change dite « opérationnelle » concernent les autres opérations en devises. Ces éléments opérationnels représentent des expositions en devises assumées par l'entreprise dans son exploitation courante, à court ou moyen terme, donc soumis à la volatilité des cours de change.

En outre, des comptes distincts de positions de change sont utilisés, dans le bilan et le hors-bilan et pour chaque devise pour d'une part, les positions de change structurelles et d'autre part, pour les positions de change opérationnelles.

À l'inventaire, les comptes en devises sont convertis en euros, au cours de change au comptant constatés à la date de clôture des comptes ou à la date antérieure la plus proche.

Les différences de conversion sur les positions structurelles, évaluées par différence entre le cours de change de la devise concernée au jour de l'opération (cours historique) et le cours de clôture, sont constatées au bilan et au hors-bilan.

Les différences de change sur les positions de change opérationnelles sont constatées en résultat de change (compte 665 « Pertes de change » ou 765 « Profits de change »).

Conformément à l'article 241-6, les différences latentes de change opérationnelles de CNP Assurances au 31 décembre 2024 ont été comptabilisées par résultat.

4.3.8 Instruments financiers à terme

CNP Assurances utilise des instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur des marchés organisés, dans le cadre de la gestion de son exposition financière. Ces produits sont utilisés uniquement dans des stratégies de macrocouverture.

CNP Assurances applique le règlement 2002-09 du CRC relatif aux instruments financiers à terme depuis le 1^{er} janvier 2003.

Les stratégies mises en place permettent notamment de gérer l'exposition aux risques de :

- taux d'intérêt sur le portefeuille obligataire et sur les contrats d'assurance à rendement minimum garanti ;
- baisse des actions ;
- change.

Risque de taux

Les instruments de couverture sont :

- des options sur les taux d'intérêt du type *cap* ou *floor* qui prennent de la valeur en phase de baisse des taux (*floors*) ou de hausse des taux (*caps*) ;
- des options de vente d'obligation qui se valorisent en corrélation avec la baisse de cours de l'obligation.

Risque de *spread* de crédit

Afin de se protéger contre une dégradation importante des *spreads* de crédit, CNP Assurances a mis en place une couverture partielle par l'achat d'options sur CDS indices.

Ces instruments permettent de compenser la baisse de valeur des obligations à taux fixes détenues dans les portefeuilles.

Couverture du risque de baisse des actions

CNP Assurances a mis en place une couverture partielle de son portefeuille action par des options qui se valorisent en corrélation avec la baisse du marché actions.

Compte tenu des masses et des enjeux financiers en résultant, les couvertures partielles du portefeuille de CNP Assurances sont réalisées de manière dynamique en profitant d'opportunités de marché et en recherchant une optimisation du coût global du dispositif.

Couverture du risque de change

CNP Assurances a mis en place une stratégie de couverture du risque de change :

- sur le réal brésilien pour couvrir le résultat de l'année de Caixa Seguros Holding ;
- sur le réal brésilien pour couvrir les actifs de la participation CNP Assurances Participações LTDA détenue par CNP Assurances ;
- sur le dollar lors de l'émission en 2016 et en 2021 de dettes subordonnées perpétuelles libellée dans cette devise.

Traitement comptable

L'ensemble des IFT en cours à la clôture de l'exercice est pris en compte dans l'état récapitulatif des placements fourni dans l'annexe aux comptes annuels. Dans l'état récapitulatif, les IFT liés à des placements sont rattachés aux placements concernés par la stratégie.

En l'absence de transfert en pleine propriété, les titres donnés ou reçus en garantie sont évalués en valeur de réalisation dans le tableau des engagements donnés ou reçus.

La valeur temps et la valeur intrinsèque de la prime initiale ne sont pas isolées, quel que soit le type d'IFT.

Stratégie d'investissement ou de désinvestissement

La prime correspondant à la valeur intrinsèque et à la valeur temps est portée en compte de régularisation jusqu'au déboucement de la stratégie. Par exception, pour les contrats garantissant un taux plancher ou plafond, la prime est étalée sur la durée de vie de l'instrument.

Les liquidations de marges créditrices ou débitrices, les autres flux périodiques et les soultes sont maintenues en compte de régularisation sur la durée de vie de la stratégie.

Au dénouement de la stratégie, le solde du compte de régularisation ou le résultat dégagé sur l'IFT sont intégrés au prix d'achat des placements acquis ou au prix de vente des placements cédés.

Stratégie de rendement

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme, qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits en résultat de façon échelonnée sur la durée prévue de la stratégie en tenant compte du rendement effectif de l'instrument. Néanmoins, il a été procédé à un étalement linéaire car les résultats issus de cet étalement ne diffèrent pas de façon significative des calculs effectués sur la base du taux de rendement effectif.

Les résultats sur les stratégies de rendement sont appréhendés sur la durée de vie de l'IFT, les éventuels flux résiduels sont pris en résultat au dénouement.

4.4 ACTIFS CORPORELS

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et informatique et d'installations diverses.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et amorties sur la durée estimée de leur utilité pour l'entreprise. Les durées d'utilité estimées vont de trois ans pour le matériel informatique à dix ans pour les agencements, aménagements et installations.

4.5 ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION

4.5.1 Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve de la correction suivante : les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

4.5.2 Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les **provisions mathématiques de primes des contrats en unités monétaires (euros)** correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

Les taux d'actualisation doivent être au plus égaux à ceux retenus pour le tarif et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. Par ailleurs, CNP Assurances peut avoir recours à la faculté d'étalement du changement de table prévu par les textes ; l'effet du changement de table n'est pas systématiquement affecté au contrat. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêt, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

La **provision globale de gestion**, mentionnée à l'article R. 343-3.4 du code des assurances, est destinée à provisionner l'engagement pris par l'assureur de garantir la gestion de ses contrats jusqu'à leur terme, dans le cadre d'hypothèses conformément aux dispositions de l'article 142-6 du règlement de l'ANC n°2015-11.

Cette provision est déterminée par un calcul prospectif des coûts de gestion qui ne peuvent être financés par la marge administrative et financière. Elle est calculée par ensemble homogène de contrats. Ce calcul repose principalement sur les profils assurés, les caractéristiques des contrats et des hypothèses déterminées sur un historique récent telles que les coûts, les rachats et la production financière.

Au 31 décembre 2024, le montant de la provision globale de gestion pour les contrats épargne retraite s'élève à 136 M€.

La **provision pour sinistres à payer** comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les **provisions pour frais de gestion des sinistres (PFGS)** correspondent aux frais qui seront engagés lors du règlement des sinistres, qu'ils soient internes à la compagnie d'assurances ou relevant d'une délégation de gestion.

Si lors de l'inventaire, le taux de rendement réel des actifs diminué d'un cinquième, est inférieur au quotient du montant total des intérêts garantis des contrats par le montant moyen des provisions mathématiques constituées, la provision pour aléas financiers est dotée en application de l'article R. 343-3. 5 du code des assurances et de l'article 142-8 du règlement de l'ANC n° 2015-11.

Une **provision pour égalisation** est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Les **provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte** sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Les entreprises d'assurance sur la vie ou de capitalisation doivent faire participer les assurés aux bénéfices techniques et financiers qu'elles réalisent, dans les conditions prévues, d'une part par les conditions contractuelles et, d'autre part par la réglementation. Celle-ci fixe un montant minimal de participation aux bénéfices à attribuer par l'entreprise au titre de chaque exercice. Ce montant minimal est égal au solde créditeur du compte de participation aux résultats déterminé conformément à l'article A.132-11 du Code des assurances, diminué du montant des intérêts crédités aux provisions mathématiques.

Le montant de participation aux bénéfices peut être affecté directement aux provisions mathématiques ou porté, partiellement ou totalement, à la provision pour participation aux bénéfices. Les sommes portées à cette provision sont affectées aux provisions mathématiques ou versées aux souscripteurs au cours des huit exercices suivant celui au titre duquel elles ont été dotées.

Par ailleurs, le montant total de participations aux bénéfices garanti par l'entreprise doit être inférieur à un plafond calculé comme la différence, lorsqu'elle est positive, entre :

- 80 % du produit de la moyenne des taux de rendement des actifs de l'entreprise, calculée pour les deux derniers exercices, par les provisions mathématiques des contrats, et
- la somme des intérêts techniques attribués, lors de l'exercice précédent, aux contrats mentionnés ci-dessus (Code des assurances, article A. 132-3).

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

4.6 ASSURANCE INVALIDITE ACCIDENT MALADIE

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations. Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Une **provision pour risques croissants** est constituée pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Au 31 décembre 2024, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 140 M€ pour les contrats emprunteur. Le calcul de cette provision est réalisé de façon prospective par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré, aux taux techniques réglementaires, et intègre des lois d'expérience biométriques (incidence et/ou maintien décès et arrêt de travail) et comportementales (rachat), construites à partir des données historiques des portefeuilles.

Concernant les contrats dépendance en viager, les provisions pour risques croissants s'élèvent à 545 M€ au 31 décembre 2024. Le calcul de cette provision est réalisé par différence de la valeur actuelle des engagements futurs de l'assureur et de l'assuré. Ce calcul s'appuie en particulier sur les lois d'expérience biométriques (incidence et maintien en dépendance) construites sur l'historique du portefeuille, des lois réglementaires sur le décès et un taux d'actualisation évalué sur la base de la structure d'actif en représentation de ces engagements.

Une **provision pour égalisation** est constituée afin de faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

Une **provision mathématique des rentes** représente la valeur actuelle des engagements de l'entreprise concernant les rentes d'incapacité et d'invalidité et accessoires de rentes mis à sa charge, à l'égard de tiers victimes d'accidents.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés d'après un taux calculé en fonction des coûts réels.

4.7 REASSURANCE

4.7.1 Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. Les opérations cédées sont déterminées pour chaque élément concerné et comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et en utilisant les mêmes règles de comptabilisation et d'évaluation que celles qui s'appliquent aux éléments bruts.

4.7.2 Acceptations

Les acceptations en réassurance sont enregistrées d'après les éléments transmis par les cédants ou en l'absence d'informations suffisantes d'après une estimation des comptes non reçus. Lorsque l'existence d'une perte sur les acceptations en réassurance est connue, celle-ci est provisionnée pour son montant prévisible.

4.8 COMPTES DE TIERS ET DE REGULARISATION

Ces comptes sont alimentés conformément au Chapitre IV du Titre III du livre III du règlement n°2015-11 de l'ANC du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurances. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

4.9 AVANTAGES AU PERSONNEL

CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel.

Les avantages à court terme sont les avantages qui sont dus intégralement dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Il s'agit donc principalement des éléments de salaires, cotisations de sécurité sociale, primes, bonus, congés payés et des avantages non monétaires (assistance médicale, logement, voiture et biens et services gratuits ou subventionnés).

4.9.1 Compte épargne-temps et plan d'épargne pour la retraite collectif

Les salariés de CNP Assurances bénéficient du dispositif de compte épargne-temps (CET). Ce dispositif d'aménagement du temps de travail permet aux collaborateurs d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises.

Les accords d'entreprise prévoient que le CET peut alimenter le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) avec abondement de l'employeur.

4.9.2 Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médaille du travail sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées et entièrement comptabilisés au bilan.

4.9.3 Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations *corporate* de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

4.9.4 Mode de comptabilisation

Les écarts actuariels des avantages à long terme sont reconnus en résultat.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés et aux écarts actuariels ;
- un élément de frais financier égal au coût financier, au rendement attendu des actifs du régime.

4.9.5 Engagements de retraite et avantages similaires

La valeur comptable des engagements de retraite et avantages similaires de CNP Assurances au 1er janvier 2024 s'élevait à 199,1 M€ et atteint une valeur de 221,6 M€ au 31 décembre 2024.

Les indemnités versées en 2024 s'élèvent à 23,3 M€.

Au cours de l'exercice 2024, un montant de provision de 45,9 M€ a été constitué.

4.10 FRAIS D'ACQUISITION ET DE GESTION

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

L'enregistrement et l'affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature et centre de responsabilité avant d'être réaffectés par destination ;
- les règles d'affectation vers les destinations sont définies en fonction de l'activité rattachée au centre de responsabilité.

Une affectation par destination est réalisée :

- directement lorsque la nature de l'activité le prévoit (acquisition d'affaires nouvelles, gestion des sinistres...) ;
- indirectement sur la base de relevés d'activités ou de clés statistiques adaptées.

4.11 PROVISION COLLECTIVE DE DIVERSIFICATION DIFFEREE

CNP Assurances a décidé de mettre en œuvre le mécanisme temporaire de transfert d'actifs présentant des plus-values latentes du fonds euros vers les fonds Eurocroissance, autorisé par le décret n°2016-959 du 13 juillet 2016 et l'arrêté du 13 juillet 2016 relatifs aux possibilités temporaires de transfert d'actifs vers des engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification. Un actif présente une plus-value latente lorsque sa vente dans les conditions de marché actuelles, si elle avait lieu aujourd'hui,

générerait un gain financier par rapport à sa valeur inscrite dans les comptes de notre organisme. Ce mécanisme vise à faciliter le développement des fonds Eurocroissance par le biais du transfert, dans les limites fixées par ce décret, d'une partie des plus-values latentes présentes sur le fonds euros, mais non attribuées à ce jour à la communauté des assurés de ce fonds. Conformément au décret n° 2018-1303 du 28 décembre 2018, ces dispositions étaient applicables jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Le décret n° 2019-1437 du 23 décembre 2019 (arrêté du 26 décembre 2019) est applicable à compter du 1^{er} janvier 2020. Celui-ci met en œuvre la réforme des contrats d'assurance vie « Eurocroissance » prévue par l'article 72 de la loi Pacte du 22 mai 2019. Les principaux changements concernent les modalités de calcul de la provision pour garantie à terme ainsi que de la participation aux résultats. À date d'entrée en vigueur du décret, les contrats existants continuent d'être régis par l'ancienne réglementation.

4.12 PROVISION TECHNIQUE SPECIALE COMPLEMENTAIRE DU REGIME L. 441-1

CNP Assurances est assureur d'un régime de retraite en points régis par l'article L. 441-1 du code des assurances. L'article R. 441-21 du code des assurances dispose que l'assureur calcule chaque année le montant de la provision mathématique théorique (PMT) qui serait nécessaire pour assurer le service des rentes viagères immédiates et différées sur la base de la valeur de service à la date de l'inventaire.

Selon l'article R. 441-7 du code des assurances la provision technique spéciale (PTS) est déterminée :

- en ajoutant à la provision technique spéciale d'ouverture :
 - les cotisations versées, nettes des chargements inclus dans les cotisations et de taxes,
 - la totalité des produits et charges financiers générés par les actifs affectés à la provision technique spéciale ;
- en prélevant :
 - les prestations servies,
 - les chargements de gestion.

S'agissant de la provision technique spéciale complémentaire (PTSC), le ratio qui permet de déterminer la nécessité ou non de constater cette provision, prend en compte, au numérateur, les plus ou moins-values latentes nettes sur les actifs affectés à la PTS.

Ces textes introduisent également une provision technique spéciale de retournement (PTSR). Selon le code des assurances ces régimes pourront désormais baisser la valeur de service du point et devront en préciser les modalités d'application dans leur convention. À l'heure actuelle les conditions générales des contrats de CNP Assurances ne prévoient pas cette possibilité de baisse de la valeur de service.

Ces provisions sont inscrites au sein de la comptabilité auxiliaire d'affectation en application de l'article R. 441-12 du code des assurances.

4.13 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément au règlement comptable, le Groupe comptabilise des passifs lorsque celui-ci a une obligation à l'égard d'un tiers, et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces passifs sont comptabilisés pour le montant correspondant à la meilleure estimation à date d'établissement des comptes de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de cette obligation.

4.14 FISCALITE

4.14.1 Régime fiscal

CNP Assurances ainsi que les filiales CNP Caution, CNP Retraite, CICOGE, THEEMIM, AEP 3, AEP 4, Assurimmeuble, Pyramides 2, Ecureuil Vie Investment, 270 Investment, US Real Estate EVJ, US Real Estate 270, PIAL 34, Passage du Faidherbe, Yellowalto, FPIP, Foncière HID, Pierre et Surene, 23-25 Maignan, 36 Marbeuf, 46 Kleber, 46 Kleber Holding, Infra Invest France, Neuilly Pilot, Ybry pont Neuilly, Geosud, Friedensallee, Montparvie IV, Montparvie V, QIS, LYFE, Le Square, 201 Investments, 204 Investments, Sogestop K, Sogestop L, Filassistance International, Assuristance, Filassistance Services et Filassistance Solutions, Diwise, Assurbail patrimoine, CNP Assurances Holding, CNP Assurances Prévoyance, CNP Assurances IARD, CNP Assurances Conseil et Courtage font partie au 1^{er} janvier 2024 du périmètre d'intégration de la Poste.

La Poste, société de tête redevable de l'impôt sur les sociétés vis-à-vis du Trésor.

4.14.2 Impôt différé

CNP Assurances n'enregistre pas de provision pour impôt différé dans ses comptes annuels.

4.15 CONSOLIDATION

Les comptes de CNP Assurances, en tant que société mère, sont consolidés dans les comptes du groupe CNP Assurances et ses filiales par intégration globale.

Les comptes de CNP Assurances sont consolidés dans le groupe CNP Assurances par intégration globale, CNP Assurances Holding étant la société mère.

Note 5 | Postes du bilan

5.1 ÉVOLUTION DES ACTIFS INCORPORELS, CONSTRUCTIONS, TITRES DE PROPRIÉTÉ SUR LES ENTREPRISES LIÉES ET CELLES AVEC LESQUELLES EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Montants bruts (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	341 218	27 168	11 263	0	357 123
Logiciels	341 218	27 168	11 263		357 123
Terrains et constructions	13 556 864	795 312	670 796	0	13 681 380
Terrains forestiers	106 499	2 809	333		108 974
Immeubles bâtis	138 430	104	49 573	23 460	112 421
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	13 279 590	786 109	615 087	0	13 450 612
Placements immobiliers en cours	32 345	6 291	5 802	-23 460	9 373
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	21 651 002	1 330 162	1 519 118	10 760	21 472 807
Placements dans les entreprises liées	14 742 585	1 101 552	530 632	48 379	15 361 884
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6 908 417	228 611	988 486	-37 618	6 110 923
TOTAL GÉNÉRAL	35 549 084	2 152 642	2 201 177	10 760	35 511 310

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur brute à la fin de l'exercice
Amortissements des logiciels	285 975	20 762	501		306 236
Amortissements des immeubles	53 993	3 877	15 731		42 139
Provisions pour dépréciation des terrains	662	416	144		934
Provisions pour dépréciation des immeubles	0				0
Provisions sur participations immobilières	589 416	1 299 819	1 097 963	0	791 272
Provisions sur entreprises liées	219 582	224 809	304 491	-5 700	134 199
Provisions sur autres participations	44 142	69 594	74 776	-5 970	32 990
TOTAL GÉNÉRAL	1 193 770	1 619 276	1 493 606	-11 670	1 307 770

Montants nets (montants bruts moins amortissements et provisions) (en milliers d'euros)	Valeur nette au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Transferts	Valeur nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	55 243	6 406	10 762	0	50 887
Logiciels	55 243	6 406	10 762	0	50 887
Terrains et constructions	12 912 793	-508 800	-443 042	0	12 847 035
Terrains forestiers	105 837	2 392	190	0	108 040
Immeubles bâtis	84 437	-3 773	33 842	23 460	70 283
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	12 690 174	-513 711	-482 876	0	12 659 340
Placements immobiliers en cours	32 345	6 291	5 802	-23 460	9 373
Placements dans les entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation	21 387 278	1 035 760	1 139 851	22 431	21 305 618
Placements dans les entreprises liées	14 523 003	876 743	226 141	54 079	15 227 685
Placements dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6 864 275	159 017	913 710	-31 648	6 077 933
TOTAL GÉNÉRAL	34 355 314	533 366	707 571	22 431	34 203 539

5.2 PLACEMENTS

5.2.1 État récapitulatif des placements

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
I - Placements (détail des postes 3 & 4 du bilan)			
1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	13 680 555	12 851 040	15 403 941
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	38 325 222	37 173 772	46 749 942
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	882 679	615 331	394 355
3) Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	22 725 209	22 394 358	28 706 067
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	17 999 891	17 999 488	18 725 570
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
5) Obligations et autres titres à revenu fixe	183 050 935	184 381 411	166 856 701
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	414 606	163 851	84 666
6) Prêts hypothécaires	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
7) Autres prêts et effets assimilés	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
8) Dépôts auprès des entreprises cédantes	650 400	650 400	650 400
9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	219 696	219 696	219 696
10) Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	57 653 765	57 653 765	57 653 765
Placements immobiliers	0	0	0
Titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	0	0	0
OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	0	0	0
Autres OPCVM	0	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
11) Autres instruments financiers à terme	0	0	0
IFT stratégies d'investissement ou de désinvestissement	0	0	0
IFT stratégies de rendement	0	0	0
IFT autres opérations	0	0	0
12) Total des lignes 1 à 11	335 602 959	334 103 113	335 445 104
a) dont :			
placement évalués selon l'article R. 343-9	181 087 326	182 163 028	164 555 993
placement évalués selon l'article R. 343-10	96 389 217	93 813 669	112 762 696
placement évalués selon l'article R. 343-13	57 653 765	57 653 765	57 653 765
placement évalués selon l'article R. 343-11	472 650	472 650	472 650
b) dont :			
valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	300 293 173	300 010 983	307 615 481
valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés	0	0	0
valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	786 699	786 699	786 699

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute au bilan	Valeur nette au bilan *	Valeur de réalisation
valeurs affectées aux provisions techniques spéciales des autres affaires en France	1 206 409	1 251 085	1 215 497
autres affectations ou sans affectation	33 316 677	32 054 346	25 827 427
c) dont :			
placements et instruments financiers à terme dans l'OCDE	334 707 202	333 239 769	333 770 428
placements et instruments financiers à terme hors OCDE	895 757	863 344	1 674 676
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)			
Intérêts courus et non échus	1 787 548	1 787 548	1 787 548
Banques et chèques postaux	-227 591	-227 591	-227 591
Autres	3 092 383	3 092 383	3 092 383
Total actif affectables à la représentation des provisions techniques	4 652 340	4 652 340	4 652 340
TOTAL GÉNÉRAL	340 255 298	338 755 453	340 097 444

* Dont 1 201M€ de provision pour dépréciation durable pour les actions et OPCVM

5.2.2 Investissements en obligations d'État

<i>(en millions d'euros)</i>	Exposition brute prix de revient ⁽¹⁾
France	47543
Italie	943
Belgique	7624
Espagne	8721
Autriche	1716
Chili	30
Portugal	468
Pays-Bas	80
Allemagne	5794
Grèce	9
Grande Bretagne	0
Finlande	352
Pologne	158
Luxembourg	78
Israël	0
Slovénie	101
Norvege	0
Nouvelle Zelande	41
Canada	404
Supra	12 087
TOTAL	86 150

(1) Prix de revient net des prises en pension

5.3 CREANCES ET DETTES VENTILEES SELON LEUR DUREE

État des créances (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 791 068	1 736 750	54 319	
Primes restant à émettre	1 200 786	1 200 786		
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	590 282	535 963	54 319	
Créances nées d'opérations de réassurance	83 540	83 540		
Autres créances	5 966 164	5 966 164		
Personnel	41	41		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	684 761	684 761		
Débiteurs divers	5 281 361	5 281 361		
Capital appelé non versé	0	0		
TOTAL	7 840 772	7 786 453	54 319	

État des dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	10 013 174	10 013 174		
Autres dettes	33 116 043	33 024 645	91 398	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	621 980	620 486	1 494	
Dettes nées d'opérations de réassurance	544 800	544 800		
Dettes envers des établissements de crédit	455 417	455 417		
Autres dettes	31 493 846	31 403 942	89 904	
<i>Titres de créance négociables émis par l'entreprise</i>				
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	10 381 538	10 291 633	89 904	
Personnel	426 543	426 543		
État, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	825 540	825 540		
Créanciers divers	19 860 225	19 860 225		
TOTAL	43 129 218	43 037 819	91 398	

5.4 PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES

5.4.1 Montant des placements dans les entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation

Libellé <i>(en milliers d'euros)</i>	Total 31/12/2024				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
Sociétés d'assurances												
ARIAL CNP ASSURANCES	163 380	0	0	163 380	163 380	0	0	163 380	0	0	0	0
ASSURISTANCE	25 927	0	0	25 927	0	0	0	0	25 927	0	0	25 927
CNP ASSURANCES COMPAÑIA DE SEGUROS	20 788	0	0	20 788	0	0	0	0	20 788	0	0	20 788
CNP CAUTION	464 917	0	0	464 917	0	0	0	0	464 917	0	0	464 917
CNP CONSORCIO S.A. ADMINISTRADORA DE CONSORCIOS	5 779	0	0	5 779	0	0	0	0	5 779	0	0	5 779
CNP EUROPE LIFE LIMITED	13 526	0	0	13 526	0	0	0	0	13 526	0	0	13 526
CNP LUXEMBOURG	38 800	0	0	38 800	0	0	0	0	38 800	0	0	38 800
CNP PARTICIPACOES EM SEGUROS LTDA	37 887	0	0	37 887	0	0	0	0	37 887	0	0	37 887
CNP RETRAITE	2 400 249	0	0	2 400 249	0	0	0	0	2 400 249	0	0	2 400 249
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC	146 365	0	0	146 365	0	0	0	0	146 365	0	0	146 365
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC	248 231	0	85 384	162 847	0	0	0	0	248 231	0	85 384	162 847
CNP SANTANDER INSURANCE SERVICES IRELAND LIMITED	2 400	0	0	2 400	0	0	0	0	2 400	0	0	2 400
CNP SEGUROS HOLDING BRASIL S.A.	141 145	0	0	141 145	0	0	0	0	141 145	0	0	141 145
CNP UNICREDIT VITA	461 188	0	0	461 188	0	0	0	0	461 188	0	0	461 188
CREDICOOP AFAVyDC	7 460	0	7 460	0	7 460	0	7 460	0	0	0	0	0
ECUREUIL VIE DÉVELOPPEMENT	18	0	0	18	18	0	0	18	0	0	0	0
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DENTARIOS LTDA	13 029	0	10 068	2 961	0	0	0	0	13 029	0	10 068	2 961
Sous-total	4 191 088	0	102 911	4 088 177	170 858	0	7 460	163 398	4 020 230	0	95 452	3 924 779
Autres sociétés												
201 INVESTMENTS	50 050	30 000	0	80 050	0	0	0	0	50 050	30 000	0	80 050
204 INVESTMENTS	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0	20 000	0	0	20 000
270 INVESTMENTS	225 573	625 050	0	850 623	0	0	0	0	225 573	625 050	0	850 623
ADAGIA CAPITAL EUROPE - SHARP 1 S.L.P.	15 070	0	0	15 070	15 070	0	0	15 070	0	0	0	0
ADAGIA CAPITAL EUROPE - TECHNOFLEX 1 S.L.P.	15 188	0	0	15 188	15 188	0	0	15 188	0	0	0	0
AEAM DUTCH MORTGAGE FUND 2	1 549 321	0	0	1 549 321	1 549 321	0	0	1 549 321	0	0	0	0
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	66 141	0	0	66 141	66 141	0	0	66 141	0	0	0	0
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND III	22 383	0	0	22 383	22 383	0	0	22 383	0	0	0	0
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	20 008	0	9 328	10 680	0	0	0	0	20 008	0	9 328	10 680
ALPINVEST SECONDARIES FUND LUX EURO MASTER VI	38 230	0	6 792	31 438	38 230	0	6 792	31 438	0	0	0	0
AMUNDI LCL SENIOR SECURED MIDCAP LOANS	29 000	0	0	29 000	29 000	0	0	29 000	0	0	0	0
ARDIAN EXPANSION FUND V SKY CO-INVEST	18 000	0	0	18 000	0	0	0	0	18 000	0	0	18 000
ASSUREURS – CAISSE DES DÉPÔTS RELANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	39 909	0	0	39 909	0	0	0	0	39 909	0	0	39 909
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF -	12 632	0	0	12 632	12 632	0	0	12 632	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2024				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
<i>(en milliers d'euros)</i>												
AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY												
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	31 884	0	0	31 884	31 884	0	0	31 884	0	0	0	0
AXA IM InMOTION RCF FUND II SCA SICAV-RAIF	1 874	0	0	1 874	1 874	0	0	1 874	0	0	0	0
AXA IM InMOTION RCF FUND III SCA SICAV-RAIF	856	0	0	856	856	0	0	856	0	0	0	0
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	11 845	0	0	11 845	11 845	0	0	11 845	0	0	0	0
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	17 728	0	0	17 728	17 728	0	0	17 728	0	0	0	0
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2	65 221	0	0	65 221	65 221	0	0	65 221	0	0	0	0
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPORATE LOANS	106 269	0	5 733	100 536	106 269	0	5 733	100 536	0	0	0	0
BNP PARIBAS NOVO 2018	9 515	0	0	9 515	9 515	0	0	9 515	0	0	0	0
CARTERA PBTAMSI	1 275	0	0	1 275	1 275	0	0	1 275	0	0	0	0
CIC DEBT FUND 4	58 819	0	0	58 819	58 819	0	0	58 819	0	0	0	0
CLEARLIGHT TURNAROUND FUND II	6 467	0	2 411	4 055	6 467	0	2 411	4 055	0	0	0	0
CLEARLIGHT TURNAROUND FUND III	19 931	0	1 541	18 390	19 931	0	1 541	18 390	0	0	0	0
CM-CIC DEBT FUND 3	44 311	0	0	44 311	44 311	0	0	44 311	0	0	0	0
CNP ASSURANCES LATAM HOLDING LTDA	10 955	0	0	10 955	0	0	0	10 955	0	0	0	10 955
CNP INFRASTRUCTURES DURABLES	32 411	0	0	32 411	0	0	0	32 411	0	0	0	32 411
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	150	0	0	150	0	0	0	150	0	0	0	150
CRE DEBT SICAV FPS - COMPARTMENT CRE SENIOR 16	160 349	0	0	160 349	0	0	0	160 349	0	0	0	160 349
CTE	1 031 852	0	0	1 031 852	1 031 852	0	0	1 031 852	0	0	0	0
DIWISE	50	0	0	50	0	0	0	50	0	0	0	50
DOMAINE DE LANCOSME	61	0	0	61	0	0	0	61	0	0	0	61
ECUREUIL VIE INVESTMENT	328 338	0	0	328 338	0	0	0	328 338	0	0	0	328 338
EIFFEL IMPACT DIRECT LENDING S.L.P.	1 533	0	0	1 533	1 533	0	0	1 533	0	0	0	0
FCT PURPLE PRIVATE DEBT MONTPARNASSE	21 999	0	7 613	14 386	0	0	0	21 999	0	7 613	0	14 386
FCT TIKEHAU NOVO 2020	15 299	0	0	15 299	15 299	0	0	15 299	0	0	0	0
FONDS DE FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	20 886	0	0	20 886	20 886	0	0	20 886	0	0	0	0
FONDS NOV IMPACT ACTIONS NC ASSUREURS - CDC RELANCE	20 000	0	0	20 000	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0
FONDS NOV SANTE ACTIONS NC ASSUREURS - CDC RELANCE DURABLE FRANCE	42 000	0	0	42 000	42 000	0	0	42 000	0	0	0	0
FONDS NOV SANTÉ DETTE NON COTÉE ASSUREURS	39 936	0	0	39 936	39 936	0	0	39 936	0	0	0	0
FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	467 440	0	0	467 440	467 440	0	0	467 440	0	0	0	0
FORESTIÈRE CDC	3 567	243	0	3 810	3 567	243	0	3 810	0	0	0	0
FSN CAPITAL IV (B) L.P.	2 555	0	188	2 367	0	0	0	2 555	0	188	0	2 367
FSN CAPITAL V (B) LP	19 450	0	0	19 450	0	0	0	19 450	0	0	0	19 450
FSN CAPITAL VI LUX SCSP	40 028	0	0	40 028	40 028	0	0	40 028	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2024				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	(en milliers d'euros)	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations
FSP - COMPARTIMENT PARTICIPATION 13	35 525	0	0	35 525	35 525	0	0	35 525	0	0	0	0
GEOSUD	139 488	588	0	140 076	0	0	0	0	139 488	588	0	140 076
GOLDMAN SACHS DUTCH RESIDENTIAL MORTGAGE FUND	492 373	0	0	492 373	492 373	0	0	492 373	0	0	0	0
GROUPEMENT PROPRIÉTÉS CDC CNP	6	0	0	6	6	0	0	6	0	0	0	0
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GAZIÈRES	803 166	0	0	803 166	0	0	0	0	803 166	0	0	803 166
HORIZON INVEST S.L.P.	14 441	0	0	14 441	14 441	0	0	14 441	0	0	0	0
INFRA INVEST HOLDING	351 394	577 340	0	928 735	0	0	0	0	351 394	577 340	0	928 735
INFRA LOAN INVEST COMPARTIMENT	108 822	0	0	108 822	0	0	0	0	108 822	0	0	108 822
INFRA-INVEST	798 168	0	0	798 168	0	0	0	0	798 168	0	0	798 168
INFRA-INVEST FRANCE	799 223	325 678	0	1 124 900	0	0	0	0	799 223	325 678	0	1 124 900
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTIMENT EUROPEAN INFRA SENIOR 1	74 460	0	5 703	68 757	74 460	0	5 703	68 757	0	0	0	0
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	47 767	0	10 060	37 707	0	0	0	0	47 767	0	10 060	37 707
INVISION V FEEDER	2 166	0	0	2 166	2 166	0	0	2 166	0	0	0	0
LAC I SLP	117 639	0	0	117 639	117 639	0	0	117 639	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST EDG	10 000	0	0	10 000	10 000	0	0	10 000	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST FUNECA	14 660	0	0	14 660	14 660	0	0	14 660	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST FUNECA II	10 589	0	0	10 589	10 589	0	0	10 589	0	0	0	0
LATOUR CO-INVEST HYGEE	171	0	0	171	171	0	0	171	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	115 721	0	0	115 721	115 721	0	0	115 721	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	64 370	0	0	64 370	64 370	0	0	64 370	0	0	0	0
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	146 016	0	0	146 016	0	0	0	0	146 016	0	0	146 016
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	50 783	0	0	50 783	50 783	0	0	50 783	0	0	0	0
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	388 049	0	0	388 049	0	0	0	0	388 049	0	0	388 049
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	470 788	0	11 559	459 229	0	0	0	0	470 788	0	11 559	459 229
LBPAM Infrastructure Septembre 2030	3 680	0	0	3 680	0	0	0	0	3 680	0	0	3 680
LBPAM INFRASTRUCTURE SEPTEMBRE 2032	4 274	0	0	4 274	0	0	0	0	4 274	0	0	4 274
LBPAM MID CAP SENIOR DEBT	73 012	0	0	73 012	0	0	0	0	73 012	0	0	73 012
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE INFRASTRUCTURE DEBT FUND	276 558	0	0	276 558	276 558	0	0	276 558	0	0	0	0
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM INFRASTRUCTURE DEBT CLIMATE IMPACT FUND	81 754	0	0	81 754	81 754	0	0	81 754	0	0	0	0

Libellé	Total 31/12/2024				Entreprises avec un lien de participation				Entreprises liées			
	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC	Actions	Autres	Dépréciations	VNC
<i>(en milliers d'euros)</i>												
LBPAM TRANSITION ENERGETIQUE - COM-PARTIMENT INFRASTRUCTURE TE	312 143	0	0	312 143	0	0	0	0	312 143	0	0	312 143
LYFE	100	185	0	285	0	0	0	0	100	185	0	285
LYXOR DETTE MIDCAP	5 315	0	0	5 315	5 315	0	0	5 315	0	0	0	0
LYXOR DETTE MIDCAP II	23 368	0	0	23 368	23 368	0	0	23 368	0	0	0	0
MERIDIAM INFRASTRUCTURE	100 473	0	0	100 473	100 473	0	0	100 473	0	0	0	0
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM-PARTIMENT INFRASTRUCTURE	445 334	0	0	445 334	0	0	0	0	445 334	0	0	445 334
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM-PARTIMENT REAL ESTATE	311 465	0	0	311 465	0	0	0	0	311 465	0	0	311 465
MONTPARVIE IV	17 025	0	0	17 025	0	0	0	0	17 025	0	0	17 025
MONTPARVIE V	2 038 454	0	0	2 038 454	0	0	0	0	2 038 454	0	0	2 038 454
NIBC GROWTH CAPITAL FUND II	3 664	0	1 015	2 649	3 664	0	1 015	2 649	0	0	0	0
OCTOBER SME II	699	0	690	9	699	0	690	9	0	0	0	0
OCTOBER SME III	2 397	0	1 645	752	2 397	0	1 645	752	0	0	0	0
OCTOBER SME V	8 361	0	0	8 361	8 361	0	0	8 361	0	0	0	0
OPEN CNP	60 000	0	0	60 000	0	0	0	0	60 000	0	0	60 000
OVERLORD OMAHA (PIERCAN)	11 716	0	0	11 716	11 716	0	0	11 716	0	0	0	0
PARTNERS GROUP CLIENT ACCESS 35, L.P. S.C.Sp.	15 065	0	0	15 065	15 065	0	0	15 065	0	0	0	0
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ESSENTIAL INFRA DEBT FUND	27 987	0	0	27 987	27 987	0	0	27 987	0	0	0	0
PURPLE PROTECTED ASSET COMPARTMENT PPA-S100	46 914	0	0	46 914	0	0	0	0	46 914	0	0	46 914
SCHRODER COMPARTMENT IALA	151 982	0	0	151 982	0	0	0	0	151 982	0	0	151 982
SCOR EURO LOANS NATURAL CAPITAL	11 241	0	0	11 241	11 241	0	0	11 241	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	56 129	0	0	56 129	56 129	0	0	56 129	0	0	0	0
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	86 057	0	0	86 057	86 057	0	0	86 057	0	0	0	0
SGD PHARMA CO-INVEST S.L.P.	20 119	0	0	20 119	20 119	0	0	20 119	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE	10 570	0	0	10 570	10 570	0	0	10 570	0	0	0	0
SOFIPROTEOL DETTE PRIVÉE II	17 796	0	0	17 796	17 796	0	0	17 796	0	0	0	0
SOGESTOP K	1 300 692	0	0	1 300 692	0	0	0	0	1 300 692	0	0	1 300 692
SOGESTOP L	18 626	0	0	18 626	18 626	0	0	18 626	0	0	0	0
TIKEHAU IMPACT LENDING	21 409	0	0	21 409	21 409	0	0	21 409	0	0	0	0
TIKEHAU NOVO 2018	17 895	0	0	17 895	17 895	0	0	17 895	0	0	0	0
TIKEPARK	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0	15 000	0	0	15 000
Autres sociétés *	313 219	0	0	313 219	313 219	0	0	313 219	0	0	0	0
Sous-total	15 722 635	1 559 084	64 278	17 217 441	5 939 822	243 25 530	5 914 535	9 782 812	1 558 841	38 747	11 302 906	
Total par nature	19 913 723	1 559 084	167 189	21 305 618	6 110 680	243 32 990	6 077 933	13 803 043	1 558 841	134 199	15 227 685	
TOTAL GÉNÉRAL		21 472 807	167 189	21 305 618		6 110 923	32 990	6 077 933		15 361 884	134 199	15 227 685

* Correspond à des FCPR dont CNP Assurances détient moins de 50 % du capital

Cette note ne présente pas les sociétés immobilières qui figurent dans la rubrique « Terrains et constructions » à l'actif du bilan et plus précisément dans la rubrique « Parts et actions de sociétés immobilières non cotées » de l'annexe 5.1 « Évolution des actifs incorporels, constructions, titres de propriété sur les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation »

5.4.2 Charges et produits financiers des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé <i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation		31/12/2024	31/12/2023
	Entreprises liées			
Charges financières	12 779	65 229	78 009	105 449
Produits financiers	232 183	787 020	1 019 203	731 472

5.4.3 Créances et dettes des entreprises liées et des entreprises avec un lien de participation

Libellé <i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation		31/12/2024	31/12/2023
	Entreprises liées			
Créances	172 683	7 398	180 081	199 644
Autres créances	172 683	7 398	180 081	199 644
<i>État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	0	0	0	0
<i>Débiteurs divers</i>	172 683	7 398	180 081	199 644
Autres dettes	42 360	178 820	221 180	231 535
<i>Créanciers divers</i>	42 360	178 820	221 180	231 535

5.4.4 Tableau des filiales et participations (art. L. 233-1 et L. 233-2 du code de commerce)

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
I - Filiales (détenues à plus de 50 %)													
201 INVESTMENTS ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	40 050	491	71 699	50 050	50 050	100,00%	30 000	0	-515	0	FCPR
204 INVESTMENTS ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	10 000	0	10 047	20 000	20 000	100,00%	0	0	-18	0	FCPR
23-25 MARIGNAN SAS ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	31 291	13 358	97 116	85 726	85 726	100,00%	45 328	8 508	2 620	1 817	IMM
270 INVESTMENTS ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	101 504	219 700	966 511	225 573	225 573	100,00%	625 050	0	16 944	55 000	FCPR
36 MARBEUF SAS ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	28 317	1 362	49 707	55 694	55 694	100,00%	14 641	4 288	2 563	766	IMM
AEP 247 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	127 132	-1 618	94 217	107 097	107 097	100,00%	0	0	-32 178	0	IMM
AEW IMCOM 1 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	130 894	10	159 902	93 950	93 950	92,00%	19 759	5 335	1 373	4 798	IMM
ALPINVEST FEEDER (EURO) V C.V.	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	20 008	10 680	99,98%	0	ND	ND	0	FCPR
ARDIAN EXPANSION FUND V SKY CO- INVEST	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	18 000	18 000	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
ASSURBAIL PATRIMOINE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	132 335	29 146	178 173	177 728	177 728	99,17%	0	1 382	10 532	0	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 375	31 935	39 539	32 803	32 803	85,83%	0	1 191	2 437	7 242	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 3 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	152 173	104 918	288 024	189 643	189 643	77,98%	0	7 177	26 760	18 856	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
ASSURECUREUIL PIERRE 4 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	4 070	10 697	16 715	13 141	13 141	100,00%	0	0	1 760	1 424	IMM
ASSURECUREUIL PIERRE 5 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	3 362	5 028	11 423	8 225	8 225	100,00%	0	2 284	2 218	1 915	IMM
ASSUREURS – CAISSE DES DEPOTS RELANCE DURABLE FRANCE – LBPAM	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	39 909	39 909	90,91%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ASSURIMMEUBLE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	637 902	582 180	1 290 363	411 643	411 643	94,66%	0	14 331	61 334	0	IMM
ASSURISTANCE ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	20 344	1 651	26 640	25 927	25 927	100,00%	0	0	4 518	4 293	ASS
BAUDRY PONTHEIU ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 460	37 821	86 187	44 559	44 559	99,91%	37 640	8 017	3 014	606	IMM
BERCY CRYSTAL ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	5 000	45 000	113 497	50 000	50 000	100,00%	55 986	8 942	696	352	IMM
CICOGE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	37 320	62 033	106 316	175 842	175 842	100,00%	0	5 580	2 987	6 070	IMM
CIMO ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	178 759	181 066	378 914	229 903	229 903	97,81%	0	14 416	9 027	6 235	IMM
CNP ASSURANCES COMPANIA DE SE- GUROS ⁽¹⁾	M.T. de Alvear 1541 (C1060AAC) - 1001 Buenos Aires - Argen- tine	EUR	159	11 493	78 182	20 788	20 788	76,47%	0	19 463	18 023	0	ASS
CNP ASSURANCES LATAM HOLDING LTDA ⁽¹⁾	Setor Comercial Norte, Quadra 01, Bloco A, n° 77, Sala 1702, parte Edificio n° 1, CEP 70710-900 Brasilia - Brésil	EUR	6 605	27 589	26 975	10 955	10 955	100,00%	0	0	-12 281	0	ASS
CNP CAUTION ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	258 735	357 628	933 345	464 917	464 917	100,00%	0	80 179	28 809	0	ASS
CNP EUROPE LIFE LIMITED ⁽¹⁾	Embassy House Her- bert Park Lane Balls- bridge Dublin 4 - Ir- lande	EUR	3 809	8 104	49 020	13 526	13 526	100,00%	0	0	471	0	DIV
CNP INFRASTRUCTURES DURABLES ⁽²⁾	4, Place de l'opéra - 75002 Paris	EUR	84 845	7 436	92 178	32 411	32 411	100,00%	0	0	996	1 359	INFRA

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI 123 SOLEIL	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	21 209	21 209	99,90%	0	ND	ND	0	FDNC
CNP LOANS INFRA COMPARTMENT CLI N°7 SIROCCO	41 rue Delizy - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	28 521	28 521	100,00%	0	ND	ND	0	FDNC
CNP LUXEMBOURG ⁽⁴⁾	10, rue de Reims - L - 2417 Luxembourg	EUR	37 000	-9 336	3 515 159	38 800	38 800	100,00%	0	345 418	13	0	ASS
CNP PARTICIPACOES EM SEGUROS LTDA ⁽¹⁾	Setor SHN Quadra 1 Bloco E, SN, Brasilia, BRESIL	EUR	129 465	-25 791	122 422	37 887	37 887	50,75%	0	0	18 729	0	ASS
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	37 392	37 392	98,00%	0	ND	ND	0	FCPR
CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS II	20, place Vendôme - 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	39 533	39 533	100,00%	0	ND	ND	0	FCPR
CNP RETRAITE ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	50 039	2 432 971	28 429 401	2 400 249	2 400 249	100,00%	0	751 441	-58 064	0	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE EUROPE DAC ⁽¹⁾	Block 8 Harcourt Centre, Charlotte Way, Dublin 2 - Irlande	EUR	53 000	247 774	879 470	146 365	146 365	51,00%	0	451 070	43 798	0	ASS
CNP SANTANDER INSURANCE LIFE DAC ⁽¹⁾	Block 8 Harcourt Centre, Charlotte Way, Dublin 2 - Irlande	EUR	103 600	-7 355	609 910	248 231	162 847	51,00%	0	305 569	59 948	30 600	ASS
CNP SEGUROS HOLDING BRASIL S.A. ⁽¹⁾	SCN Quadra 01 Lote A Ed. N°1 - 15°, 16° e 17° Andares Brasilia - Brésil	EUR	368 232	-351 801	177 731	141 145	141 145	50,75%	0	0	158 614	89 876	ASS
CNP UC IMMO ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	342 294	-4 710	432 406	148 085	148 085	99,43%	103 732	0	-14 489	0	IMM
CNP UNICREDIT VITA S.p.A. ⁽¹⁾	Piazza Durante 11- 20131 Milan - Italie	EUR	381 699	587 444	17 380 638	461 188	461 188	51,00%	0	3 457 800	83 428	76 743	ASS
COEUR MEDITERRANEE ⁽³⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	40 885	205	64 700	28 619	28 619	70,00%	11 171	0	750	512	IMM
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	1 131	9 740	16 149	11 301	11 301	100,00%	4 045	2 077	918	655	IMM
CRE DEBT SICAV FPS - COMPARTMENT CRE SENIOR 16	6, place de la Pyra- mide - 92800 Puteaux	EUR	ND	ND	ND	160 349	160 349	96,40%	0	ND	ND	7 281	FDNC
ECUREUIL VIE INVESTMENT ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	328 338	176 390	544 609	328 338	328 338	100,00%	0	0	23 656	55 000	FCPR
EUROPE PROPERTIES INVESTMENTS ⁽²⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	24 969	180 906	259 916	219 658	197 649	100,00%	51 250	0	-4 437	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
FARMORIC ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	162 051	145 441	398 064	176 605	176 605	100,00%	72 555	0	5 635	7 033	IMM
FCT PURPLE PRIVATE DEBT MONTPAR- NASSE	43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	21 999	14 386	100,00%	0	ND	ND	1 134	FDNC CORPO
FONCIERE CNP ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	3 139	56 994	102 812	69 492	69 492	100,00%	37 473	2 576	827	0	IMM
FONCIERE ELBP ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	17 814	160 321	363 186	178 131	178 131	100,00%	170 342	21 264	-10 128	17 030	IMM
FONCIERE HID ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 370	7 206	34 396	11 300	11 300	100,00%	23 014	5 152	-2 128	568	IMM
FSN CAPITAL V (B) LP	Birger Jarlsgatan 15 - 111 45 Stockholm Suède	SEK	ND	ND	ND	19 450	19 450	68,09%	0	ND	ND	0	FCPR
GALAXIE 33 ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	10 000	90 004	213 540	99 991	99 991	100,00%	102 551	13 790	533	6 029	IMM
GCK ⁽⁴⁾	15, Boulevard F.W. Raiffeisen - L - 2411 Luxemboug	EUR	10 529	3 764	36 955	100 994	100 994	80,00%	0	14 321	7 369	11 085	IMM
GEOSUD (2)	2, rue des Martinets - 92569 Rueil Malmai- son	EUR	122 140	76 827	225 475	139 488	139 488	98,00%	588	0	6 714	0	INFRA
FORET OXYGENE ⁽⁴⁾	8 bis, rue de Château- dun - 75009 Paris	EUR	11 480	39 172	46 604	60 356	60 356	100,00%	0	741	-1 736	0	FOR
GREEN QUARTZ ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	14	40 870	77 206	43 522	43 522	99,99%	38 000	4 693	-6 013	0	IMM
HABIMMO ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	11	33 065	57 197	34 035	34 035	99,99%	21 611	2 073	-1 006	0	IMM
HOLDING D'INFRASTRUCTURES GA- ZIERES ⁽²⁾	4 Promenade Coeur de Ville 92130 ISSY LES MOULINEAUX	EUR	901 842	544 885	1 744 818	803 166	803 166	51,15%	0	0	168 656	73 801	INFRA
HOLDPIERRE ⁽³⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	87 129	7 875	208 654	76 835	76 835	80,56%	17 680	0	8 181	10 625	IMM
ICV ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	27 001	200 093	459 198	270 001	173 769	100,00%	249 816	19 967	-7 574	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
IMMAUCOM (2)	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	120 548	40 624	168 424	132 776	132 776	80,00%	0	0	5 419	4 054	IMM
INFRA INVEST HOLDING (2)	101-109, rue Jean Jaurès - 92300 Levallois-Perret	EUR	36 907	343 093	1 070 350	351 394	351 394	93,81%	577 340	0	19 322	18 697	INFRA
INFRA LOAN INVEST COMPARTMENT	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	108 822	108 822	91,53%	0	ND	ND	2 655	FDNC
INFRA-INVEST FRANCE (2)	101-109, rue Jean Jaurès - 92300 Levallois-Perret	EUR	82 464	670 733	1 202 275	799 223	799 223	98,70%	325 678	0	-60 527	0	INFRA
INFRASTRUCTURE PARTNERS (MORGAN STANLEY)	6, place de la République dominicaine - 75017 Paris	USD	ND	ND	ND	47 767	37 707	64,94%	0	ND	ND	0	FCPR
IRELAND PROPERTY INVESTMENT FUND (3)	George's Court, 54-62 Townsend Street Dublin 2 - Irlande	EUR	303 809	23 698	326 340	314 450	314 450	100,00%	0	8 976	-1 167	9 500	IMM
ISSY VIVALDI (2)	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	3 310	29 700	67 239	33 010	33 010	100,00%	27 359	4 872	1 603	6 697	IMM
JASMIN (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine	EUR	19 010	4 618	44 224	19 000	19 000	99,95%	16 945	4 090	2 309	2 153	IMM
JESCO (4)	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	16 368	0	60 598	28 051	4 696	55,00%	24 803	6 029	-3 783	0	IMM
KLEBER 46 HOLDING (2)	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	15 058	619	35 973	35 324	27 377	77,03%	14 790	0	578	1 087	IMM
LBP ACTIFS IMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France-75013 Paris	EUR	536 195	36	555 596	362 251	362 251	100,00%	0	22 851	8 894	13 102	IMM
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 3	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	146 016	146 016	62,19%	0	ND	ND	8 550	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE INFRASTRUCTURE DEBT	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	388 049	388 049	100,00%	0	ND	ND	15 853	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT MONTPARNASSE REAL ESTATE DEBT	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	470 788	459 229	100,00%	0	ND	ND	16 839	FDNC
LBPAM MID CAP SENIOR DEBT	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	73 012	73 012	65,79%	0	ND	ND	4 982	FDNC CORPO
LBPAM TRANSITION ENERGETIQUE - COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE TE	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	312 143	312 143	99,50%	0	ND	ND	7 486	FDNC

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
LUX GARE ⁽²⁾	15, Boulevard F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg	EUR	435	3 568	18 969	12 219	12 219	100,00%	13 281	1 281	-258	0	IMM
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT INFRASTRUCTURE	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	445 334	445 334	92,40%	0	ND	ND	11 452	FDNC
MONTPARNASSE DEBT FUND 2 - COM- PARTIMENT REAL ESTATE	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	311 465	311 465	100,00%	0	ND	ND	15 275	FDNC
MONTPARVIE IV ⁽²⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	17 025	0	17 529	17 025	17 025	100,00%	0	0	503	0	DIV
MONTPARVIE V ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	2 038 454	31 743	2 114 936	2 038 454	2 038 454	100,00%	0	0	44 158	65 000	DIV
MTP INVEST ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	457 127	58 571	826 920	748 584	528 397	93,48%	233 520	19 269	2 874	0	IMM
NEUILLY PILOT ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	750	95	925	9 507	919	100,00%	0	0	72	4	IMM
NEW SIDE ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux	EUR	26 947	933	23 326	63 939	7 440	100,00%	13 500	3 395	-21 291	0	IMM
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DEN- TARIOS LTDA ⁽¹⁾	n° 267, 15° andar, Bloco Norte, Tam- boré, Barueri, BRESIL	EUR	12 046	-6 592	14 194	13 029	2 961	50,75%	0	8 202	-1 275	0	ASS
OPCI RASPAIL ⁽²⁾	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	898 782	561 449	2 104 757	1 502 076	1 502 076	99,94%	557 850	0	10 711	30 856	IMM
OPEN CNP ⁽⁴⁾	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	75 000	12 613	124 002	60 000	60 000	100,00%	0	0	-9 893	0	DIV
OREA ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	43 301	6 327	70 969	86 829	47 396	100,00%	8 995	3 947	804	314	IMM
PANTIN LOGISTIQUE ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	5 810	39 839	102 336	43 643	43 643	93,09%	38 833	9 649	2 874	1 893	IMM
PAYS-BAS RETAIL 2013 BV ⁽⁴⁾	Naritaweg 165, Te- lestone 8 - 1043 BW Amsterdam - Pays- Bas	EUR	0	16 749	45 084	17 500	16 145	100,00%	28 500	0	-604	0	IMM
PIAL 34 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	15 001	2 666	30 400	141 001	0	100,00%	18 886	0	-7 263	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
PURPLE PROTECTED ASSET COM- PARTMENT PPA-S100	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	46 914	46 914	71,43%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
RESIDAVOUT (2)	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	2 834	25 497	43 224	28 331	28 331	100,00%	13 172	2 194	55	74	IMM
SAPHIRIMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	6 767	86 062	182 503	104 035	104 035	92,35%	77 659	5 322	-8 295	0	IMM
SCHRODER COMPARTMENT IALA	3 rue du Général Compans - 93500 Pantin	EUR	ND	ND	ND	151 982	151 982	100,00%	0	ND	ND	3 424	FDNC
SCI DE LA CNP (4)	8 bis rue de Château- dun - 75009 Paris	EUR	59 711	34 608	101 098	122 789	122 789	100,00%	0	5 025	1 113	947	FOR
SCI HOLDIHEALTH EUROPE (2)	128, boulevard Ras- pail - 75006 Paris	EUR	6 533	32 505	44 617	29 417	29 417	90,07%	9 513	0	606	0	IMM
SCP LAMARTINE EUROS (4)	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	122 630	1 094 066	1 085 366	1 236 754	1 236 754	98,63%	0	0	-131 372	0	IMM
SECRETS ET BOETIE (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	4 201	28 553	82 071	42 001	42 001	100,00%	41 161	5 918	1 051	3 756	IMM
SILK HOLDING (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	27 592	9 931	83 349	54 437	54 437	100,00%	44 139	0	-863	3 375	IMM
SOGESTOP K (1)	4, promenade cœur de ville - 92130 Issy- Les-Moulineaux	EUR	1 175 967	156 227	1 332 211	1 300 692	1 300 692	100,00%	0	0	12	0	DIV
SONNE (2)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	2	9 585	49 665	14 127	14 127	99,95%	38 902	2 820	-380	0	IMM
TERRE NEUVE 4 IMMO (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	6 601	69 322	125 289	66 001	66 001	100,00%	40 149	12 310	3 800	5 875	IMM
THEEMIM (2)	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	12 636	-7 866	4 856	11 782	4 845	100,00%	0	0	72	0	IMM
TIKEPARK	32 Rue Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 000	15 000	60,00%	0	ND	ND	0	FCPR
US REAL ESTATE 270 SAS (4)	92 avenue de Wa- gram - 75017 Paris	EUR	120 012	28 309	415 949	120 012	120 012	100,00%	266 338	0	-12 074	0	IMM
US REAL ESTATE EVJ SAS (4)	92 avenue de Wa- gram - 75017 Paris	EUR	120 063	27 937	390 586	120 063	120 063	100,00%	246 994	0	-15 650	0	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
WAGRAM 92 ⁽⁴⁾	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris	EUR	9 023	12 450	20 902	20 377	20 377	100,00%	0	-5	-620	0	IMM
WOODLAND INVEST ⁽⁴⁾	8 bis, rue de Château-dun - 75009 Paris	EUR	8 000	0	25 065	8 000	8 000	100,00%	16 225	132	211	0	FOR
YBRY PONT DE NEUILLY ⁽²⁾	128, boulevard Raspail - 75006 Paris	EUR	16 489	165 642	281 481	182 124	182 124	100,00%	104 301	0	-11 192	3 302	IMM
YELLOWALTO ⁽²⁾	Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide 92800 Puteaux	EUR	6 981	54 092	103 066	69 808	69 808	100,00%	40 700	0	-648	0	IMM
II - Participations (détenues entre 10 et 50 %)													
ADAGIA CAPITAL EUROPE - TECHNOFLEX 1 S.L.P.	20, Rue Quentin Bauchart, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 188	15 188	23,08%	0	ND	ND	0	FCPR
ADAGIA CAPITAL EUROPE - SHARP 1 S.L.P.	20, Rue Quentin Bauchart, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 070	15 070	10,45%	0	ND	ND	0	FCPR
AEAM DUTCH MORTGAGE FUND 2	Aegonplein 50 - 2591 TV The Hague - Netherlands	EUR	ND	ND	ND	1 549 321	1 549 321	25,40%	0	ND	ND	26 545	FDNC CORPO
ALLIANZ EURO CORE INFRASTRUCTURE DEBT FUND SCSP	3 boulevard des Italiens - CS 70264 - 75118 Paris Cecex	EUR	ND	ND	ND	61 229	61 229	10,07%	0	ND	ND	0	FDNC
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND II	3 boulevard des Italiens - CS 70264 - 75118 Paris Cecex	EUR	ND	ND	ND	66 141	66 141	15,15%	0	ND	ND	4 761	FDNC CORPO
ALLIANZ EUROPEAN PRIVATE CREDIT FUND III	3 boulevard des Italiens - CS 70264 - 75118 Paris Cecex	EUR	ND	ND	ND	22 383	22 383	15,43%	0	ND	ND	456	FDNC
ALPINVEST SECONDARIES FUND LUX EURO MASTER VI	Jachthavenweg 118, 1081 KJ Amsterdam - Pays-Bas	EUR	ND	ND	ND	38 230	31 438	19,66%	0	ND	ND	39	FCPR
AMUNDI LCL SENIOR SECURED MIDCAP LOANS	90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris	EUR	ND	ND	ND	29 000	29 000	18,35%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
ARIAL CNP ASSURANCES ⁽⁴⁾	32, avenue Émile Zola - 59370 Mons-en-Baerœul	EUR	310 848	104 782	19 970 145	163 380	163 380	40,00%	0	1 096 377	12 045	0	ASS
AVIVA INVESTORS ALTERNATIVES FCP RAIF - AVIVA INVESTORS EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT STRATEGY	2, rue du Fort Bourbon - L - 1249 Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	12 632	12 632	11,90%	0	ND	ND	492	FDNC
AVIVA INVESTORS EUROPEAN SECONDARY INFRASTRUCTURE CREDIT	2 rue du Fort Bourbon Luxembourg	EUR	ND	ND	ND	31 884	31 884	15,56%	0	ND	ND	1 933	FDNC
AXE FRANCE ⁽²⁾	185 - 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine	EUR	5 001	60 786	128 819	43 085	43 085	50,00%	21 676	13 834	5 656	2 420	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
BLUE LIKE AN ORANGE SUSTAINABLE CAPITAL LATIN AMERICA FUND I	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	USD	ND	ND	ND	11 845	11 845	12,21%	0	ND	ND	1 010	FDNC CORPO
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND	1, boulevard Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	17 728	17 728	15,00%	0	ND	ND	1 123	FDNC CORPO
BNP PARIBAS EUROPEAN SME DEBT FUND 2	1,bd Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	65 221	65 221	13,01%	0	ND	ND	7 123	FDNC CORPO
BNP PARIBAS GLOBAL SENIOR CORPO-RATE LOANS	1,bd Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	106 269	100 536	36,41%	0	ND	ND	822	FDNC CORPO
BNP PARIBAS NOVO 2018	1, boulevard Haussmann - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 515	9 515	15,15%	0	ND	ND	250	FDNC CORPO
CERTIVIA SICAV ⁽³⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	126 692	-17 072	126 092	13 290	13 290	13,33%	0	0	-1 338	386	IMM
CIC DEBT FUND 4	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	58 819	58 819	14,66%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
CLEARSTIGHT TURNAROUND FUND III	Churerstrasse 23 CH- 8808 Pfäffikon - Suisse	EUR	ND	ND	ND	19 931	18 390	11,01%	0	ND	ND	2 287	FCPR
CM-CIC DEBT FUND 3	60, rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	44 311	44 311	12,22%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
CREDICOOP AFAVYDC ⁽³⁾	Adolfo Alsina n° 633, Piso 3, Ciudad Autónoma de Buenos Aires - Argentine	EUR	17 969	-16 855	1 126	7 460	0	29,84%	0	0	12	0	ASS
CTE ⁽⁴⁾	4 rue Floréal 75017 Paris	EUR	2 700 009	2 378 362	8 259 693	1 031 852	1 031 852	19,04%	0	0	206 628	45 232	INFRA
DEFENSE CB3 ⁽¹⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	330	859	1 795	32 073	432	25,00%	0	0	573	0	IMM
ELAIA DTS3 FUND	21 rue d'Uzès, 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	9 000	9 000	13,33%	0	ND	ND	0	FCPR
ELAIA DV4 FUND	21 rue d'Uzès, 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 000	20 000	10,04%	0	ND	ND	0	FCPR
FARMAN ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	25 000	122 488	170 508	80 872	80 872	50,00%	21 006	4 576	-21 367	0	IMM
FCT TIKEHAU NOVO 2020	5, rue Royale, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	15 299	15 299	14,98%	0	ND	ND	1 068	FDNC CORPO
FIVE ARROWS GROWTH CAPITAL I	23 bis, Avenue Mes- sine - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	25 006	25 006	14,06%	0	ND	ND	0	FCPR
FONCIERE ECUREUIL II ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	19 882	4 491	38 574	8 221	5 507	21,77%	1 979	0	4 894	69	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
FONDS DE FONDS GROWTH	27-31 avenue du Gé- néral Leclerc - 94710 Maison Alfort	EUR	ND	ND	ND	98 654	98 654	20,00%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS DE FONDS GROWTH II	27/31, avenue du Gé- néral Leclerc - 94 710 Maisons Alfort Cedex	EUR	ND	ND	ND	50 000	50 000	10,00%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS DE FONDS OBLIGATIONS RE- LANCE FRANCE	63 avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 886	20 886	19,08%	0	ND	ND	233	FDNC CORPO
FONDS NOV IMPACT ACTIONS NC AS- SUREURS - CDC RELANCE	9 rue de Téhéran, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 000	20 000	15,97%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS NOV SANTE ACTIONS NC ASSU- REURS - CDC RELANCE DURABLE FRANCE	11, rue Scribe - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	42 000	42 000	10,03%	0	ND	ND	0	FCPR
FONDS NOV SANTE DETTE NON COTEE ASSUREURS	9 rue Newton - 75016 Paris	EUR	ND	ND	ND	39 936	39 936	17,27%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
FONDS OBLIGATIONS RELANCE FRANCE	63 avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	467 440	467 440	18,80%	0	ND	ND	36 591	FDNC CORPO
FSN CAPITAL VI LUX SCSP	Birger Jarlsgatan 15 ; 111 45 Stockholm, Sweden	EUR	ND	ND	ND	40 028	40 028	25,39%	0	ND	ND	0	FCPR
FSP - COMPARTIMENT FST	9, Rue Duphot, 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 000	20 000	30,77%	0	ND	ND	0	FCPR
FSP - COMPARTIMENT PARTICIPATION 13	9, Rue Duphot, 75001 Paris	EUR	ND	ND	ND	35 525	35 525	33,33%	0	ND	ND	0	FCPR
GOLDMAN SACHS DUTCH RESIDEN- TIAL MORTGAGE FUND	Schenkade 65 The Hague - Netherlands	EUR	ND	ND	ND	492 373	492 373	10,17%	0	ND	ND	9 099	FDNC CORPO
GREEN RUEIL ⁽²⁾	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur- Seine	EUR	9 110	25 325	127 971	45 546	13 382	50,00%	40 425	8 337	-6 336	0	IMM
HEMISPHERE HOLDING ⁽⁴⁾	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris	EUR	7 760	38 244	50 308	17 249	10 129	20,00%	0	0	4 057	890	IMM
HORIZON INVEST S.L.P.	48 bis avenue Mon- taigne, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	14 441	14 441	43,07%	0	ND	ND	0	FCPR
INFRASTRUCTURE FINANCE SCS SIF - COMPARTIMENT EUROPEAN INFRA SE- NIOR 1	6 place de la Pyra- mide 92800 Puteaux	EUR	ND	ND	ND	74 460	68 757	10,58%	0	ND	ND	739	FDNC
ISSY ILOT 13 ⁽⁴⁾	16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Pa- ris	EUR	45 000	0	77 965	22 500	22 500	50,00%	14 780	9 240	2 503	1 251	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
LAC I SLP	27-31, avenue du Gé- néral Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex	EUR	ND	ND	ND	117 639	117 639	16,50%	0	ND	ND	0	FDNC CORPO
LATOUR CO-INVEST EDG	2 rue Washington, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 000	10 000	11,47%	0	ND	ND	0	FCPR
LATOUR CO-INVEST FUNECAP	2 rue Washington, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	14 660	14 660	12,50%	0	ND	ND	0	FCPR
LATOUR CO-INVEST FUNECAP II	2 rue Washington, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 589	10 589	13,91%	0	ND	ND	0	FCPR
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM INFRASTRUCTURE DEBT CLI- MATE IMPACT FUND	36, Quai Henri IV - 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	81 754	81 754	40,98%	0	ND	ND	4 147	FDNC
LBPAM EUROPEAN INFRASTRUCTURE DEBT FUND 2	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	115 721	115 721	45,85%	0	ND	ND	4 321	FDNC
LBPAM EUROPEAN REAL ESTATE DEBT FUND 2	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	64 370	64 370	50,00%	0	ND	ND	3 780	FDNC
LBPAM FCT EUROPEAN DEBT FUNDS COMPARTIMENT INFRASTRUCTURE FCT 1	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	50 783	50 783	48,70%	0	ND	ND	2 633	FDNC
LBPAM PRIVATE DEBT SCS RAIF - LBPAM EUROPEAN RESPONSIBLE IN- FRASTRUCTURE DEBT FUND	36, Quai Henri IV 75004 Paris	EUR	ND	ND	ND	276 558	276 558	46,66%	0	ND	ND	8 580	FDNC
LYXOR DETTE MIDCAP II	90 Boulevard Pasteur - 75015 Paris	EUR	ND	ND	ND	23 368	23 368	20,13%	0	ND	ND	2 130	FDNC CORPO
MERIDIAM INFRASTRUCTURE ⁽⁴⁾	5, allée Scheffer - L - 2520 Luxembourg	EUR	627 113	930 753	1 672 195	100 473	100 473	14,84%	0	0	97 522	12 395	INFRA
MxVi	3 rue Marcel Gabriel Rivière, 69002 Lyon	EUR	ND	ND	ND	30 000	30 000	20,16%	0	ND	ND	0	FCPR
OCTOBER SME IV	94 rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	11 390	9 023	13,05%	0	ND	ND	0	FDNC
OCTOBER SME V	94 rue de la Victoire - 75009 Paris	EUR	ND	ND	ND	8 361	8 361	20,53%	0	ND	ND	0	FDNC
OFFICE CB 21 ⁽⁴⁾	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	196 313	7 347	218 513	82 553	49 768	25,00%	3 390	8 355	8 078	1 718	IMM
OVERLORD OMAHA (PIERCAN)	7, rue Grôlée - LYON 69002	EUR	ND	ND	ND	7 035	7 035	16,98%	0	ND	ND	0	FCPR
PARTNERS GROUP CLIENT ACCESS 35, L.P. S.C.Sp.	35D, avenue John F. Kennedy - L1855 Lux- embourg	EUR	ND	ND	ND	15 065	15 065	21,83%	0	ND	ND	0	FCPR
PURPLE PRIVATE DEBT SCS RAIF - ES- SENTIAL INFRA DEBT FUND	43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris	EUR	ND	ND	ND	27 987	27 987	25,21%	0	ND	ND	1 155	FDNC
PYRAMIDES 1 ⁽²⁾	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	19 603	3 927	37 604	9 706	9 706	45,00%	5 591	0	847	1 274	IMM

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
RSS IMMO (2)	43, avenue Pierre Mendès France- 75013 Paris	EUR	8	37 957	63 033	8 993	8 993	20,45%	4 612	3 332	-290	0	IMM
RUE DU BAC (1)	52, boulevard Males- herbes - 75008 Paris	EUR	25 240	143 143	228 668	86 192	86 192	50,00%	21 561	15 429	7 787	3 015	IMM
SCPI EPARGNE FONCIERE (4)	128, boulevard Ras- pail,75006 Paris	EUR	953 093	3 213 986	4 355 355	33 411	33 411	10,15%	0	247 619	188 276	615	IMM
SCPI IMMO EVOLUTIF (2)	43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris	EUR	409 320	149 058	513 180	10 213	10 213	20,13%	0	27 305	25 799	5 042	IMM
SCPI LF GRAND PARIS PATRIMOINE (4)	128, boulevard Ras- pail,75006 Paris	EUR	736 146	510 001	1 302 102	20 892	20 892	11,31%	0	70 800	55 955	-1 576	IMM
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 2	43, avenue Pierre Mendès-France	EUR	ND	ND	ND	56 129	56 129	31,88%	0	ND	ND	3 049	FDNC
SENIOR EUROPEAN LOAN FUND 3	43, avenue Pierre Mendès-France Paris	EUR	ND	ND	ND	86 057	86 057	27,36%	0	ND	ND	4 137	FDNC
SGD PHARMA CO-INVEST S.L.P.	43 avenue de l'Opéra, 75002 Paris	EUR	ND	ND	ND	20 119	20 119	23,81%	0	ND	ND	0	FCPR
SILVERSTONE (3)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	84 048	42	79 954	16 422	15 668	19,61%	0	0	-56	0	IMM
SCOR EURO LOANS NATURAL CAPITAL	5, avenue Kléber - 75795 Paris Cedex 16	EUR	ND	ND	ND	11 241	11 241	12,08%	0	ND	ND	0	FDNC
SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DEFENSE (SCCD) (4)	7, place du Chancelier Adenauer - 75016 Pa- ris	EUR	3 048	1	411 708	27 567	27 567	22,00%	52 005	105 485	76 910	21 760	IMM
SOFINNOVA CROSSOVER I S.L.P.	17, rue de Surène - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	53 534	53 534	17,99%	0	ND	ND	0	FCPR
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	10 570	10 570	14,63%	0	ND	ND	778	FDNC CORPO
SOFIPROTEOL DETTE PRIVEE II	5, rue Royale, 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	17 796	17 796	12,00%	0	ND	ND	0	FDNC
SOGESTOP L (4)	62, rue Jeanne d'Arc - 75640 Paris Cedex 13	EUR	22 897	15 372	38 826	18 626	18 626	50,00%	0	0	549	0	DIV
SUNLIGHT (2)	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine	EUR	56 990	6 941	81 853	30 342	30 342	46,98%	0	0	26 731	12 817	IMM
TIKEHAU IMPACT LENDING	5, Rue Royale - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	21 409	21 409	10,31%	0	ND	ND	1 587	FDNC CORPO
TIKEHAU NOVO 2018	32, rue de Monceau - 75008 Paris	EUR	ND	ND	ND	17 895	17 895	14,16%	0	ND	ND	524	FDNC CORPO

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inven- taire des titres brute	Valeur d'in- ventaire des titres nette (dont KNL)	Quote- part dé- tenue	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés	Domaine d'activité
B - Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital de la Société astreinte à la publication													
Filiales françaises			---	---	---	21 856	21 856	---	57 191	---	---	26 489	---
Filiales étrangères			---	---	---	26 509	26 322	---	0	---	---	0	---
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	61 812	41 707	---	42 871	---	---	14 652	---
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	13 572	10 146	---	0	---	---	2 164	---
C - Renseignements globaux sur les titres (A+B)													
Filiales françaises			---	---	---	20 817 350	20 165 930	---	4 587 174	---	---	574 094	---
Filiales étrangères			---	---	---	1 328 594	1 222 272	---	41 781	---	---	208 304	---
Participations dans les sociétés françaises			---	---	---	4 573 753	4 432 668	---	229 896	---	---	211 945	---
Participations dans les sociétés étrangères			---	---	---	2 232 342	2 213 123	---	0	---	---	43 569	---

(1) Données 31/12/2024 - Comptes définitifs

(2) Données 31/12/2024 - Comptes provisoires

(3) Données 30/09/2024 & 30/06/2024

(4) Données 31/12/2023

5.4.5 Entreprises dans lesquelles CNP Assurances est associée indéfiniment responsable

Nom	Forme juridique	Siège social
13/15 VILLE L'ÉVÊQUE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
27 PROVENCE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
85 RICHELIEU	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
AIC LA DAME BLANCHE	SCI	139-147, rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff
AMIRAL BRUIX	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
WAGRAM 92	SCI	52, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
ANTARES	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
ASSURECUREUIL PIERRE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 3	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 4	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURECUREUIL PIERRE 5	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
ASSURIMMEUBLE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
BAUDRY PONTHEU	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
BAUME MIROMESNIL	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
BERCY CRYSTAL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
CANOPEE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
CIMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
CITY HALL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
CNP IMMOBILIER	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
COEUR PASSY	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
COTTAGES DU BOIS AUX DAIMS	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
CRYSTAL DÉFENSE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
DAS GOETHE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
DOMAINE DE LANCOSME	SNC	Château Robert - 36500 Vendoeuvres
EdR REAL ESTATE	SCA	20, Boulevard Emmanuel Servais - L-2535 Luxembourg
ÉOLE RAMBOUILLET	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
FARMAN	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
FLI	SCI	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
FONCIÈRE CNP	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
FONCIÈRE ELBP	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
GALAXIE 33	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
FORÊT OXYGÈNE	GF	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
GF DE L'ÎLE-DE-FRANCE - LA FORÊT GÉRÉE III	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GF PICARDIE NAVARRE - LA FORÊT GÉRÉE IV	GF	41, avenue Gambetta - 92928 Paris La Défense
GREEN QUARTZ	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
GREEN RUEIL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
HABIMMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
HÉMISPHERE HOLDING	SC	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
INFRA INVEST HOLDING	SC	101 – 109 rue Jean Jaurès – 92300 Levallois Perret
ISSY AQUAREL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
ISSY ÎLOT 13	SCI	91-93, Boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15

Nom	Forme juridique	Siège social
ISSY VIVALDI	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
JASMIN	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
JESCO	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
JULIE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
L'AMIRAL	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
MASSENA NICE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
MAX	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
MONTAGNE DE LA FAGE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
MTP ERLON	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
NATURE ÉQUIPEMENTS 1	SCI	9 rue de l'Amiral-Hamelin – 75116 Paris
NATURIM	SCI	52, boulevard Maiesherbes - 75008 Paris
NEW SIDE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
NEXT ESTATE INCOME FUND	SCA	10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg,
ONE COLOGNE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PANTIN LOGISTIQUE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PARIS 08	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
PASSAGE DU FAIDHERBE	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
PEGASE	SCI	7, place du chancelier Adenauer - CS 31622 - 75772 Paris Cedex 16
RESIDAVOUT	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
RESIDENTIAL	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
RSS IMMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
RUE DE RENNES (136)	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
RUE DU BAC	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SAPHIRIMMO	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SCI 173 HAUSSMANN	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI 41 RUE YBRY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI 67-69 VICTOR HUGO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI ALLERAY	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI BROUSSAIS COLLANGE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI CHÂTEAU DU TERTRE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI DE LA CNP	SCI	8 bis, rue de Châteaudun - 75009 Paris
SCI FUTURIMMO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI HOLDIHEALTH EUROPE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI LF BAYARD	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI LINASENS	SCI	36, rue de Naples - 75008 Paris
SCI MAESTRIMMO	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI RASPAIL	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
SCI RENAISSANCE FRANCOIS 1ER	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCI RUE LAURISTON	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SCI TRIANGLE MONTAIGNE	SCI	128, boulevard Raspail - 75006 Paris
SCP LAMARTINE EUROS	SC	33, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
SECRETS ET BOÉTIE	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
SICAC	SCI	43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris
SOCIÉTÉ DU CENTRE COMMERCIAL DE LA DÉFENSE	SCI	7, place du chancelier Adenauer - CS 31622 - 75772 Paris Cedex 16
SONNE	SCI	66, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Nom	Forme juridique	Siège social
TERRE NEUVE 4 IMMO	SCI	185 – 189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-Sur-Seine
VENDOME EUROPE	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux
VICTOR HUGO 147	SCI	Tour Majunga – La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux

5.5 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

5.5.1 Composition du capital social

Nombre d'actions	31/12/2024	31/12/2023
Nombre d'actions ordinaires existantes	686 618 477	686 618 477
Nombre d'actions propres	-374 074	-374 074
Nombre d'actions ordinaires donnant droit à dividende	686 244 403	686 244 403

5.5.2 Actions propres détenues par CNP Assurances

Mouvements intervenus dans l'exercice

Mouvements	Nombre d'actions
Acquisitions	0
Cessions	0

Nombre et valeur à la clôture

Stock fin	31/12/2024	31/12/2023
Nombre d'actions	374 074	374 074
Valeur comptable des actions en euro	5 218 177	5 218 177

5.6 RESERVES, FONDS PROPRES, REEVALUATION

Dénomination (en milliers d'euros)	Nature des réserves	Affectation du résultat 2023	Dividende sur résultat 2023	Acompte sur dividende 2024	Variation de Résultat 2024 l'exercice	31/12/2024		
Capital social	Statutaire	686 618				686 618		
Prime d'émission	Statutaire	1 736 332				1 736 332		
Réserve de réévaluation des forêts	Réglementaire	38 983				38 983		
Réserve spéciale des plus- values à long terme	Réglementaire	1 396 309				1 396 309		
Réserve de capitalisation	Réglementaire	2 048 621			-15 601	2 033 020		
Réserve fonds de garantie	Réglementaire	66 519	-3 088		0	63 431		
Réserves facultatives	Autre	2 272 218	3 088		-100	2 275 206		
Réserve pour éventualité	Autre	338 850				338 850		
Report à nouveau		3 844 121	1 668 032	-1 947 353	-404 884	3 159 916		
Résultat de l'exercice		1 668 032	-1 668 032		2 002 497	2 002 497		
TOTAL GÉNÉRAL		14 096 604	0	-1 947 353	-404 884	2 002 497	-15 701	13 731 163

5.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.7.1 Comptes de régularisation actif/passif

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Intérêts courus non échus	1 782 601		1 720 538	
Frais d'acquisition reportés	1 837		307	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0		0	
Charges payées d'avance	31 241		39 811	
Produits à recevoir	9 142		11 205	
Amortissement actuariel (produits)	2 503 962		2 603 775	
Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme	1 097 593		1 145 832	
Produits comptabilisés d'avance		13 625		57 433
Amortissement actuariel (charges)		1 129 190		971 883
Intérêts perçus d'avance		0		348 862
Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme		905 267		464 028
TOTAL	5 426 377	2 048 081	5 521 467	1 842 207

5.7.2 Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et dettes

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits à recevoir		Charges à payer	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Autres créances	213 323	136 275	813 082	501 848
■ Personnel			0	
■ Débiteurs divers	213 323	136 275	813 082	501 848
Comptes de régularisation actif	1 791 744	1 731 743		
■ Intérêts et loyers acquis non échus	1 782 601	1 720 538		
■ Frais d'acquisition reportés				
■ Autres comptes de régularisation	9 142	11 205		
Autres dettes			2 179 295	2 474 149
■ Personnel			425 208	390 009
■ Créanciers divers			1 754 088	2 084 139
TOTAL	2 005 066	1 868 017	2 992 377	2 975 997

Postes du bilan (en milliers d'euros)	Produits constatés d'avance		Charges constatées d'avance	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Comptes de régularisation actif			3 634 634	3 789 725
■ Frais d'acquisition reportés			1 837	307
■ Amortissement actuariel			2 503 962	2 603 775
■ Autres comptes de régularisation			31 241	39 811
■ Comptes de régularisation actif liés aux instruments financiers à terme			1 097 593	1 145 832
Comptes de régularisation passif	2 048 081	1 842 207		
■ Produits comptabilisés d'avance	13 625	57 433		
■ Amortissement actuariel	1 129 190	971 883		
■ Intérêts perçus d'avance	0	348 862		
■ Comptes de régularisation passif liés aux instruments financiers à terme	905 267	464 028		
TOTAL	2 048 081	1 842 207	3 634 634	3 789 725

5.7.3 Détail de la provision pour risques et charges

Intitulé de la provision (en milliers d'euros)	Objet	31/12/2024	31/12/2023
Provision de réévaluation	Secteur immobilier	1 646	1 651
Autres provisions	Provision pour litiges et risques divers	106 310	86 343
TOTAL		107 956	87 994

5.7.4 Actifs en devises

Poste du bilan	Nature de la devise	Mt devise (en milliers)	Contre-valeur (en milliers d'euros)
Autres placements			4 998 396
	Dollar US	1 017 899	979 785
	Couronne Suédoise	481 122	41 986
	Franc Suisse	521 213	553 775
	Livre Sterling	2 516 468	3 034 887
	Yen	30 718 600	188 388
	Couronne Danoise	1 488 382	199 574

5.8 Détail de la variation des provisions d'assurance vie brutes de réassurance

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Au résultat		
1. Charges des provisions d'assurance vie	-7 339 785	-10 634 080
2. Variation des cours de change	-21	565
3. Intérêts techniques et participations aux résultats incorporés directement	1 781 378	1 836 125
Intérêts techniques incorporés	366 590	367 789
Participation aux bénéfices incorporée	1 414 788	1 468 336
4. Utilisation des provisions pour participations aux bénéfices	4 999 125	4 947 020
TOTAL	-559 304	-3 850 370
Au bilan		
Variation des provisions mathématiques		
1. Provisions d'assurance vie à la fin de l'exercice	209 149 341	209 728 038
2. Provisions d'assurance vie au début de l'exercice	-209 728 038	-213 574 630
TOTAL	-578 697	-3 846 592

5.9 PROVISION POUR RISQUE D'EXIGIBILITE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Montant de la plus ou moins-value latente globale nette article R. 343-5	18 949 026	17 514 884
Montant de la provision pour risque d'exigibilité brute constituée au niveau des autres provisions techniques	0	0
Montant de la charge relative à la provision pour risque d'exigibilité restant à constituer sur exercices futurs	0	0
Bénéfice net réel hors impact du transfert de charge sur la provision pour risque d'exigibilité	2 002 497	1 668 032

5.10 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES ISSUES DES CONTRATS L441

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024	31/12/2023
Provision technique spéciale complémentaire	920 007	931 524
Provision de sinistres vie	788	686
Autres Provisions techniques	0	0
Total	920 795	932 210

Note 6 | Compte de résultat

6.1 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2024			31/12/2023
	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et participations	Autres revenus et frais financiers	Total 2024	
Produits des placements				
Revenus des participations	760 283	-156 139	604 144	419 191
Revenus des placements immobiliers	77	549 088	549 165	581 610
Revenus des autres placements	133 649	3 746 179	3 879 828	3 883 235
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	27 427	810 123	837 550	1 852 097
Revenus des placements	921 437	4 949 250	5 870 687	6 736 133
Autres produits des placements	97 498	249 311	346 809 -	194 907
Profits provenant de la réalisation des placements	268	4 327 513	4 327 781	4 740 676
Total produits des placements	1 019 203	9 526 074	10 545 277	11 281 901
Charges des placements				
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts, agios...)	0	1 191 178	1 191 178	1 173 798
Autres charges des placements	25 797	1 560 078	1 585 875	1 341 588
Pertes provenant de la réalisation des placements	52 212	821 274	873 485	1 994 089
Total charges des placements	78 009	3 572 530	3 650 539	4 509 475
PRODUITS NETS DES PLACEMENTS	941 194	5 953 544	6 894 738	6 772 427

6.2 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS TECHNIQUES

CATEGORIE VIE

Catégories 1 à 19 (en milliers d'euros)	Contrats de capitalisation à prime unique (ou versements libres)	Contrats individuels d'assurance temporaire dé-cès (y compris groupes ouverts)	Autres con-trats indivi-duels d'assu-rance vie à prime unique (ou verse-ments libres) (y compris groupes ou-verts)	Autres con-trats indivi-duels d'assu-rance vie à prime pério-dique (y compris groupes ou-verts)	Contrats col-lectifs d'as-surance en cas de décès	Contrats col-lectifs d'as-surance en cas de vie	Contrats d'assurance vie ou de ca-pitalisation en unités de compte à prime unique (ou verse-ments libres)	Contrats d'assurance vie ou de ca-pitalisation en unités de compte à primes pério-diques	Contrats col-lectifs rele-vant de l'ar-ticle L. 441-1 du code des assurances	PERP	Garanties don-nant lieu à provi-sion de diversifi-cation dit « Euro-croissance »	Accepta-tions en ré-assurance (vie)	TOTAL
Primes	647 804	60 347	8 911 009	13 617	1 735 315	16 154	5 714 724	793	0	0	46 224	1 612 114	18 758 101
Charges des prestations	847 258	22 518	14 336 308	38 480	528 849	123 522	2 532 595	31 817	25 312	0	7 694	939 846	19 434 200
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-236 032	-1 820	-6 827 620	-40 702	-27 799	-147 546	5 220 183	-50 859	-25 319	0	44 710	666 296	-1 426 508
Ajustement ACAV	0	0	0	0	0	0	2 536 306	21 140	0	0	0	39 064	2 596 510
Solde de souscription	36 578	39 649	1 402 320	15 839	1 234 266	40 178	498 252	40 975	7	0	-6 180	45 036	3 346 919
Frais d'acquisition	5 905	13 024	97 358	1 507	687 581	-2 039	63 019	7	0	0	101	40 061	906 525
Autres charges de gestion nettes	36 133	3 460	1 018 874	4 464	171 043	12 020	361 559	976	7	0	0	-5 830	1 602 706
Charges d'acquisition et de gestion nettes	42 038	16 484	1 116 233	5 971	858 625	9 981	424 578	983	7	0	101	34 231	2 509 231
Produit net des placements	193 396	1 061	5 409 004	17 973	23 646	24 670	421 022	955	13 803	0	7 790	356 825	6 470 146
Participation aux résultats et intérêts techniques	208 125	1 286	4 520 538	18 351	13 031	58 939	300 311	8 332	13 803	0	1 509	298 467	5 442 690
Solde financier	-14 729	-225	888 466	-377	10 615	-34 268	120 711	-7 377	0	0	6 281	58 359	1 027 456
Primes cédées	7 791	0	157 356	28	78 812	0	145 213	0	0	0	0	0	389 200
Part des réassureurs dans les charges des presta-tions	12 656	0	523 338	335	9 814	12 969	90 596	0	0	0	0	0	649 709
Part des réassureurs dans les charges des provi-sions d'assurance vie et autres provisions tech-niques	-4 186	0	-248 190	-313	13 236	-7 025	103 468	0	0	0	0	0	-143 010
Part des réassureurs dans la participation aux ré-sultats	25	0	2 268	0	149	6 502	2 351	0	0	0	0	0	11 296
Commissions reçues des réassureurs	281	0	40 305	6	30 309	379	18 607	0	0	0	0	0	89 886
Solde de la réassurance	985	0	160 366	0	-25 303	12 826	69 807	0	0	0	0	0	218 680
RÉSULTAT TECHNIQUE	-19 204	22 941	1 334 919	9 490	360 953	8 754	264 192	32 615	0	0	0	69 163	2 083 824
Hors compte													
Montant des rachats	842 019	345	6 394 288	10 182	-44	21 336	1 816 573	11 160	15	0	5 350	609 365	9 710 589
Intérêts techniques bruts de l'exercice	981	361	323 246	8 419	4 808	20 404	33	7 268	0	0	0	1 069	366 590
Provisions techniques brutes à la clôture	7 767 662	49 120	200 743 109	624 122	1 215 773	1 527 922	57 058 206	445 290	920 795	-114	477 937	12 903 238	283 733 059
Provisions techniques brutes à l'ouverture ⁽¹⁾	7 944 602	51 355	203 292 848	651 121	1 351 687	1 617 367	51 370 646	488 542	932 210	-114	343 796	11 923 372	279 967 433

CATEGORIE NON-VIE

Catégories 20 à 39 (en milliers d'euros)	Dommages corporels contrats individuels	Dommages corporels contrats collectifs	Acceptations	Total
Primes acquises	15 184	1 556 916	399 515	1 971 616
1a. Primes	14 835	1 556 185	399 034	1 970 054
1b. Variation des primes acquises et risques en cours	-350	-731	-481	-1 562
Charges des prestations	79 276	915 636	265 753	1 260 665
2a. Prestations et frais payés	4 607	1 045 183	367 768	1 417 558
2b. Charges des provisions pour prestations et diverses	74 669	-129 547	-102 015	-156 893
Solde de souscription	-64 092	641 281	133 762	710 950
Frais d'acquisition	805	364 256	43 651	408 712
Autres charges de gestion nettes	3 315	115 478	3 441	122 234
Charges d'acquisition et de gestion nettes	4 120	479 734	47 091	530 946
Produits des placements	452	107 012	39 522	146 985
Participation aux résultats	2 737	83 614	15 722	102 073
Solde financier	-2 285	23 398	23 799	44 912
Part des réassureurs dans les primes acquises	109	72 033	0	72 143
Part des réassureurs dans les prestations payées	12	21 368	0	21 380
Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	0	1 549	0	1 549
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0	0	0	0
Commissions reçues des réassureurs	0	20 177	0	20 177
Solde de la réassurance	-98	-28 939	0	-29 037
RÉSULTAT TECHNIQUE	-70 596	156 006	110 470	195 880
Hors compte				
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (clôture)	1 463	21 313	15 760	38 536
Provisions pour primes non acquises et risques en cours (ouverture)	1 812	22 044	16 241	40 098
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	14 318	3 493 430	1 266 652	4 774 400
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	15 603	3 568 033	1 374 727	4 958 364
Autres provisions techniques (clôture)	179 841	1 033 723	358 972	1 572 537
Autres provisions techniques (ouverture) *	101 153	995 438	375 517	1 472 109

* Les autres provisions techniques d'ouverture sont présentées hors provisions pour participation aux bénéfices et ristournes et hors provisions pour égalisation

6.3 CHARGES DE PERSONNEL

La ventilation des charges de personnel s'établit ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Salaires	269 635	242 175	11,3%
Charges sociales	128 456	100 540	27,8%
Autres	15 027	13 526	11,1%
TOTAL	413 118	356 241	16,0%

6.4 COMMISSIONS

Le montant des commissions afférent à l'assurance directe et afférent aux acceptations, comptabilisé pendant l'exercice, est de 2 485 106 K€.

Ce montant comprend les commissions de toute nature allouées aux partenaires de CNP Assurances qui distribuent ses produits.

6.5 VENTILATION DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES ET NON TECHNIQUES

Le résultat exceptionnel est principalement constitué des dotations et reprises de provision pour risques et charges.

Postes du compte de résultat (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Détail des autres produits non techniques	12 886	17 391
Intérêts sur prêts divers	0	0
Autres produits non techniques	9 192	14 850
Reprise non technique réserve de capitalisation	3 694	2 540
Détail des autres charges non techniques	49 519	86 021
Dotation non technique réserve de capitalisation	9 134	34 027
Autres charges non techniques	40 384	51 994
Détail des produits exceptionnels	38 534	9 077
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Produits exceptionnels	2 677	2 444
Reprises des provisions pour risques et charges	35 856	6 633
Produits de cessions d'immobilisations d'exploitation	0	0
Détail des charges exceptionnelles	60 812	31 026
Pertes sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles de l'exercice	2 972	4 234
Amortissements exceptionnels	338	13 416
Dotations aux provisions pour risques et charges	57 501	13 375

6.6 CHARGES D'IMPOTS

Détail de la charge d'impôts (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Charge fiscale liée aux opérations courantes	469 180	302 202	
Produit/charge fiscale lié aux opérations exceptionnelles	0	0	
Impôt société	469 180	302 202	55,3%

6.7 PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Désignation (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
A. Participation aux résultats	5 544 764	5 761 383	4 322 436	4 815 303	4 509 968
A1. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	6 752 952	6 746 132	5 265 839	4 098 870	4 440 355
A2. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-1 208 189	-984 749	-943 402	716 433	69 613
B. Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A. 132-10					
B1. Provisions mathématiques moyennes ⁽¹⁾	212 279 607	216 548 498	221 854 845	229 661 532	233 770 779
B2. Montant minimal de la participation aux résultats	3 461 559	3 672 634	2 308 708	2 306 135	1 727 628
B3. Montant effectif de la participation aux résultats ⁽²⁾	3 633 725	3 869 680	2 675 001	2 584 432	2 050 004
B3a. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques) ⁽³⁾	4 940 414	4 930 540	3 219 899	1 960 645	2 061 921
B3b. Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-1 306 689	-1 060 860	-544 898	623 787	-11 917

(1) Demi-somme des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, correspondant aux contrats des catégories à l'article A. 132-10
(2) Participation effective (charge de l'exercice, y compris intérêts techniques) correspondant aux contrats des catégories visées à l'article A. 132-10

6.8 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2024 par catégorie se décompose comme suit :

Statuts (en nombre de personnes)	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Cadres	2 550	2 418	5,5%
Non-cadres	969	850	14,0%
TOTAL	3 519	3 268	7,7%

6.9 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les éléments ci-dessous présentent en cumul et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération du président, du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des administrateurs de CNP Assurances.

En 2024

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au président du conseil d'administration, au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances se monte à 2 552 008 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs, avantages en nature).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général adjoint de CNP Assurances, s'élève à 1 111 722 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat pour les principaux dirigeants sont régies par les dispositifs contractuels et conventionnels. Le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement d'indemnités de fin de contrat de travail au directeur général adjoint de CNP Assurances s'élève à 425 067 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement d'indemnité de fin de contrat de travail au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2024 au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances.

En 2023

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au président du conseil d'administration, au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances se monte à 2 556 354 € (incluant rémunération fixe, variable, rémunérations des administrateurs, avantages en nature).
- Avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général adjoint de CNP Assurances, s'élève à 945 221 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement de pensions ou de retraite au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Indemnités de fin de contrat de travail : les indemnités de fin de contrat pour les principaux dirigeants sont régies par les dispositifs contractuels et conventionnels. Le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement d'indemnités de fin de contrat de travail au directeur général adjoint de CNP Assurances s'élève à 371 068 €. Aucune somme n'a été provisionnée ou constatée par CNP Assurances, aux fins de versement d'indemnité de fin de contrat de travail au directeur général et au président du conseil d'administration en raison de l'absence d'engagement de cette nature à leur profit.
- Paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2023 au directeur général, au directeur général adjoint et aux administrateurs de CNP Assurances.

6.10 CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Opérations brutes Chiffre d'affaires par secteur géographique (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023	Variation
France	19 887 334	19 909 197	-0,1%
Hors de France	842 382	302 015	178,9%
<i>Succursale Italie</i>	66 998	76 647	-12,6%
<i>Succursale Espagne</i>	3 455	2 076	66,4%
<i>LPS Allemagne</i>	44	20	120,0%
<i>Filiale Luxembourg</i>	771 885	223 272	245,7%
TOTAL	20 729 716	20 211 212	2,6%

6.11 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros / TTC 2024)

Audit	Mazars	%	KPMG	%
Certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾	1655	74%	1722	73%
CNP Assurances	1655		1722	
Autres missions accessoires et autres missions d'audit ⁽²⁾	574	26%	626	27%
TOTAL	2229	100%	2348	100%

(1) Y compris l'audit IT, les migrations informatiques.

(2) Les « services autres que la certification des comptes » recouvrent notamment les missions relatives à la certification des informations consolidées en matière de durabilité, aux émissions de titres subordonnés et au rapport sur les procédures convenues.

Note 7 | Engagements hors bilan

Catégories de stratégies par nature d'IFT (en milliers d'euros)	Montants 31/12/2024		Durées de vie résiduelles		
	Engagements reçus	Engagements donnés	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Stratégie de rendement					
IFT Equity					
Achat Call – Put	-8 898 471	-	-6 836 567	-2 036 583	-25 321
Vente Call - Put	-	-6 087 128	-4 836 750	-1 244 382	-5 997
IFT Taux					
Achat Cap	134 023 395	-	33 944 000	76 687 800	23 391 595
Vente Cap	-	43 594 395	125 000	20 947 300	22 522 095
Achat Floor	54 962 140	-	-	16 800 000	38 162 140
Swap					
Receive Swap	2 888 733	-	300 803	1 630 423	957 508
Pay Swap	-	2 991 256	369 799	1 747 871	873 586
TOTAL REÇUS	182 975 797	-	27 408 236	93 081 640	62 485 922
TOTAL DONNÉS	-	40 498 523	-4 341 951	21 450 789	23 389 685
IFT EN COURS	-	142 477 274	31 750 186	71 630 851	39 096 237

Note 8 | Renseignements relatifs aux passifs subordonnés

TSR

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	90	90	4,93 % jusqu'en 2016 et Euribor + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indéterminée
15/11/2004	TSR taux fixe/variable	Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance	EUR	93	93	Euribor 3 mois + 70 pb jusqu'en 2016 et Euribor 3 mois + 160 pb à partir du 15/11/2016	Passée	Indéterminée
05/06/2014	TSR taux fixe/variable	FR0011949403	EUR	500	500	4,25 % jusqu'en juin 2025 puis reset taux fixe swap 5 ans + 360 pb	05/06/2025	05/06/2045
10/12/2015	TSR taux fixe/variable	FR0013066388	EUR	750	750	4,5 % jusqu'en juin 2027 puis Euribor 3M + 460 pb	10/06/2027	10/06/2047
22/01/2016	TSR taux fixe/variable	FR0013101599	USD	500	481	6 % sur toute la durée du titre	22/01/2029	22/01/2049
05/02/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013399680	EUR	500	500	2,75% jusqu'en 2029		05/02/2029
27/11/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013463775	EUR	750	750	2,00% jusqu'en juin 2030 puis Euribor 3 mois + 300 bp	27/07/2030	27/07/2050
10/12/2019	TSR taux fixe/variable	FR0013466281	EUR	250	250	0,80% jusqu'en 2027		15/01/2027
30/06/2020	TSR taux fixe/variable	FR0013521630	EUR	750	750	2,50% jusqu'en juin 2031 puis Euribor 3 mois + 365 bp	30/12/2030	30/06/2051
08/12/2020	TSR taux fixe/variable	FR0014000XY6	EUR	500	500	0,375% jusqu'en mars 2028	08/12/2027	08/03/2028
12/10/2021	TSR taux fixe/variable	FR0014005X99	EUR	500	500	1,875%, puis après le 12/10/33, Euribor3M + 270bps	12/04/2033	12/10/2053
25/01/2022	TSR taux fixe/variable	FR0014007YA9	EUR	500	500	1,25% sur toute la durée du titre	27/10/2028	27/01/2029
18/01/2023	TSR taux fixe/variable	FR001400F620	EUR	500	500	5,25% jusqu'au 18 07 2033 puis Euribor 3M + 2,811% + 1%	18/01/2033	18/07/2053
16/07/2024	TSR taux fixe/variable	FR001400RIX8	EUR	500	500	4,875% + à partir du 16 juillet 2024, Euribor3M +spread	16/01/2034	16/07/2054
TOTAL				6 683	6 664			

EMPRUNTS SUBORDONNES

Date d'émission	Nature juridique	Code ISIN	Devise	Montant total émis (en millions de devises)	Montant total émis (en millions d'euros)	Taux servi	1 ^{ère} date de call	Échéance
	Emprunt subordonné taux variable			250	250			
21/06/2004		FR0010093328	EUR			TEC10 + 10 pb cap à 9 %	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			50	50			
24/09/2004		FR0010093328	EUR			TEC10 + 10 pb taux global capé à 9 %	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			24	24			
11/03/2005		FR0010167296	EUR			6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans - EUR CMS 2 ans) cap à 9 % et floor à 2,75 %	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			225	225			
11/03/2005		FR0010167247	EUR			6,5 % jusqu'en mars 2008 puis 3 % + (CMS10 * 22,5 %)	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			75	75			
27/06/2005		FR0010203026	EUR			7 % jusqu'en juin 2010 puis CMS10 + 30 pb	Passée	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			160	160			
16/05/2006		FR0010318386	EUR			5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185 pb (y compris step-up 100 pb à Call Date)	16/05/2036	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux variable			108	108			
20/12/2006		FR0010406082	EUR			Euribor 3 mois + 95 pb jusqu'au 20 déc. 2026 puis Euribor 3 mois + 195 pb à compter du 20 déc. 2026	20/12/2026	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux fixe			500	500			
27/06/2018		FR0013336534	EUR			4,75% jusqu'en 2028 puis reset taux fixe swap 5 ans + 391,4pb	27/06/2028	Perpétuelle
	Emprunt subordonné taux fixe			700	674			
07/04/2021		FR0014002RQ0	USD			4,875% jusqu'en avril 2031 puis taux CMT 5Y + 318,3 pb	07/10/2030	Perpétuelle
TOTAL EMPRUNTS SUBORDONNÉS				2 092	2 066			
TOTAL PASSIFS SUBORDONNÉS				8 775	8 730			